

VOIR PAGE 6 AU LOUVRE

Le Lac-St-Jean

5c LE NUMÉRO

"Soyons unis"

VOLUME 1—No 15

JEUDI, 11 DECEMBRE 1941

Fortunat Tremblay, directeur-gérant.

Le "Lac-St-Jean" hebdomadaire

A partir du 8 janvier prochain, nos fidèles lecteurs auront leur journal toutes les semaines.

Telles sont en effet les étrennes que nous avons décidé d'offrir à nos amis pour le Jour de l'An 1942.

Lorsque, le 29 mai dernier, nous avons mis en circulation le premier numéro de notre journal, nous avons dit au public que c'était un hebdomadaire que nous entendions fonder. Mais il nous fallait d'abord, comme on dit, mettre la machine en branle, et on nous permettra de dire que ce n'est pas tout à fait une sinécure que de fonder un journal, surtout lorsque les capitaux ne représentent qu'une très minime partie des millions de M. Hearts.

Pour les non initiés, cela peut paraître une chose bien ordinaire que de lancer un nouveau journal dans le public: c'est petit, ça ne pèse pas lourd, donc, ça doit se faire quasi comme en se jouant. L'auteur de ces lignes a pu constater à loisir cet état d'âme chez ses lecteurs quand, alors que tout était à faire, à organiser et qu'il était à peu près seul pour monter et faire fonctionner sept ou huit services différents, on lui demandait tout bonnement: "Qu'est-ce que vous faites de bon?" —"Je fais le "Lac-St-Jean" (pas celui qui a de l'eau dedans, mais le journal)" —Oui, mais à part cela? car vous ne me ferez toujours pas croire que cela prend tout votre temps. —Pauvre ami! Si nos moyens nous le permettaient, il nous faudrait être cinq ou six personnes pour faire un peu mieux ce que je fais si mal à moi seul.

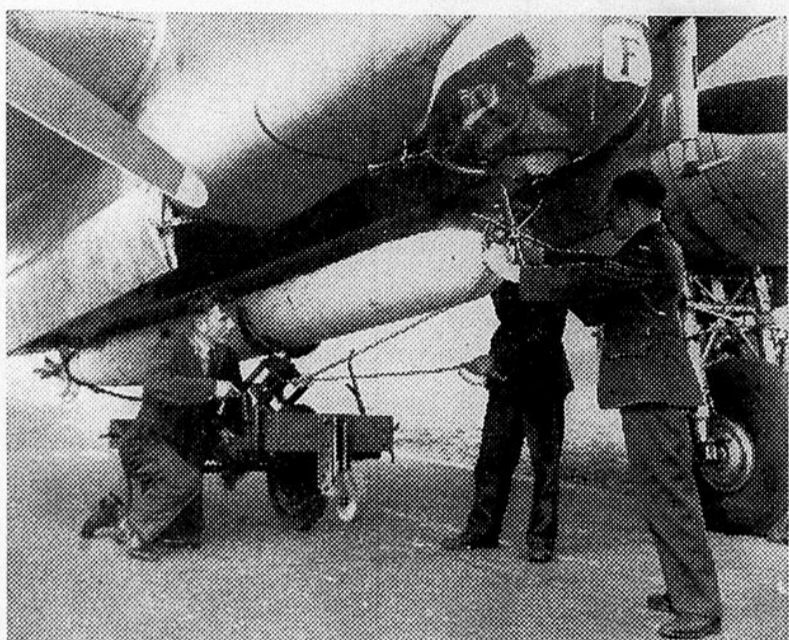
Nous ne mentionnons pas ces choses, soit dit en passant, dans le but de nous plaindre ni de nous faire plaindre, mais seulement pour démontrer que nous étions justifiables de ne paraître que tous les quinze jours pour commencer, quitte à progresser lorsque nos moyens (dans tous les sens) nous le permettraient, car nous estimons toujours comme était juste l'adage qui dit que "Mieux vaut avancer que reculer".

Ainsi donc, chers lecteurs, à partir du 8 janvier, nous vous servirons un journal chaque semaine. Inutile de mentionner que cela veut dire pour nous un surcroît de travail et... de soucis. Point n'est besoin de faire un long calcul pour découvrir que doubler la production ne signifie pas diminution dans le labeur ni dans le coût d'administration.

Ce geste dénote aussi que notre bon public nous a donné son encouragement, qu'il nous l'a même prodigué très généreusement. Devons-nous ajouter que nous comptons, pour l'avenir, sur une aide encore plus efficace de la part de nos concitoyens et de toute la population de notre grande et belle région ainsi que de la province entière? Nous en sommes assurés. Chacun sait que celui qui veut faire beaucoup d'argent, et très vite, ne se lance pas dans le journalisme. Mais vous ne vivez pas de l'air du temps, direz-vous peut-être. C'est très vrai; mais ni celui qui écrit en ce moment, ni ses co-associés n'avaient pour but de s'enrichir lorsqu'ils ont lancé le "Lac-St-Jean". Ils ont, en réalité, pris un risque, ils ont déjà investi de leur argent dans l'entreprise et ils sont appelés à faire d'autres mises de fonds si le besoin s'en fait sentir. Pour ce qui est de votre serviteur, il y gagne sa vie, c'est encore vrai, mais il la gagnerait tout aussi bien en faisant autre chose et il serait peut-être moins pris par toutes sortes de problèmes qui l'occupent concurrentiellement. Encore une fois, nous comptons sur un encouragement accru et nous sommes sûrs de l'obtenir.

Et quant aux timorés, aux âmes blanches, aux sceptiques qui voient dans toute entreprises nouvelles un ferment de banqueroute, nous disons: Soyez sans inquiétude; aidez-nous de quelque façon à progresser, plutôt que de semer autour de vous le pessimisme et le doute, faisant ainsi un travail de désagrégation de nature à décourager non seulement les promoteurs, mais aussi le public qui nous donne le plus généreux des concours. Car, nous le répétons, nous n'avons nullement envie de aillir.

Fortunat TREMBLAY



On munit d'une torpille un avion "Beaufort" de la Royal Air Force. C'est un "Beaufort" qui a réussi à torpiller, au large des côtes de Norvège, un vaisseau de guerre allemand que l'on croit être le "Luetzow" ou l'"Amiral Scheer".

La guerre du Pacifique

Voici, d'après la Presse Canadienne, un sommaire des événements qui se sont déroulés durant les premières 48 heures du conflit qui vient de se déclarer dans le pacifique.

Samedi, 6 décembre

Les Etats-Unis attendent que le Japon choisisse entre la conciliation et de nouvelles agressions en Extrême-Orient.

—L'amiral Nomura et Sakuro Kurusu, plénipotentiaires nippons, ne peuvent pas dire à quel moment le Japon donnera sa réponse.

—On estime que le Japon a déjà 100,000 hommes avec des tanks et des avions en Indochine française.

—A Tokio un membre du Conseil Privé nippon parle de la nomination d'une commission spéciale pour étudier toute la question du Pacifique.

—A Singapour tous les non-Anglais reçoivent la défense de quitter la presqu'île de Malacca sans permission. Des ressortissants japonais, sur le point de partir pour la Thaïlande, doivent débarquer.

—Tous les membres de la flotte orientale de la Royal Navy reçoivent l'ordre de regagner leur bord immédiatement. Cet ordre donné, Singapour est prêt pour toute éventualité.

—La presse de Tokio se montre de plus en plus arrogante à l'endroit des Etats-Unis. Deux attachés diplomatiques à Washington reçoivent l'ordre de rentrer dans leur pays. Des administrateurs de compagnies de navigation sont rappelés de Bombay et Singapour.

—Le cabinet australien promet des avions, des vaisseaux, des tanks et des hommes aux Indes orientales néerlandaises advenant une guerre avec le Japon.

Dimanche, 7 décembre

Les envoyés japonais se rendent à la Maison Blanche avec une note pour M. Cordell Hull, cependant que des bombardiers japonais attaquent des points des îles Hawaï.

—La rumeur se répand en même temps qu'un vaisseau étranger a entrepris de bombarder Pearl Harbor.

—Des bombes des avions assaillants tombent sur Hickham Field poste d'un corps aérien américain dans Iahu Island, tuant 350 personnes et en blessant 300 autres. Un

réservoir de pétrole prend feu à Pearl Harbor.

—Le président Roosevelt ordonne à l'armée et à la marine de suivre des ordres non divulgués préparés pour la défense des Etats-Unis.

—L'armée américaine annonce qu'un navire américain envoie des signaux de détresse à 700 milles au large de San Francisco.

—Les Nippons disent avoir coulé trois vaisseaux de ligne américains à Pearl Harbor, que 150 avions participèrent au bombardement. Ils disent avoir touché un contre-torpilleur et deux croiseurs lourds.

—Washington annonce que les Japonais ont causé de gros dommages dans les îles Hawaï.

—5 h. p.m. (heure avancée de l'Est). Les Japonais à Tokio annoncent un état de guerre entre le Japon et les Etats-Unis. Le Japon déclare en même temps la guerre à l'Angleterre.

—5 h. 10 p.m. — Des bombes japonaises tombent sur Singapour.

—5 h. 25 p.m. — Les Japonais attaquent Manille et Honolulu. Rapports contradictoires.

—7 h. 08 p.m. — Washington annonce que l'ennemi est actif au-dessus de Guam, base navale du Pacifique.

—Un rapport non confirmé de Shanghai annonce la capture de l'île de Wake par les Nippons.

—6 h. 30 a.m. (heure de Batavia, lundi). Les Indes orientales néerlandaises déclarent la guerre au Japon.

—Une semblable déclaration est faite par Costa Rica, république de l'Amérique centrale.

Le Canada déclare la guerre au Japon.

—Des troupes japonaises débarquent dans le nord de la presqu'île de Malacca.

—Cuba se déclare résolu à rester aux côtés des Etats-Unis.

—9 h. p.m. (heure avancée de l'est). Les Japonais sont actifs au-dessus de Luçon, Davao et du camp

(Suite à la 4e page)

Où s'adresser pour les licences

Ottawa, Canada, le 8 novembre 1941. — Les adresses des bureaux régionaux des licences ont été annoncées aujourd'hui par M. C. R. Morphy Directeur des licences de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

I. P. E. M. J. P. Gordon, Directeur régional des licences, Edifice Heartz, Angle des rues Great George et Richmond, Charlottetown, I. P. E.

Nouveau-Brunswick. — M. J. A. Kelly, Directeur régional des licences, Edifice Garson, 80 rue Prince William, Saint-Jean, N. B.

Québec. — M. Jacques Panneton, Directeur régional des licences, Edifice Transportation, 132 rue St-Jacques Ouest, Montréal, Québec.

Ontario. — M. D. J. Little, Directeur régional des Licences, Chambre 303, 21 rue King, Est, Toronto, Ontario.

Manitoba. — M. G. R. Corma, 503 Edifice Confederation Life, Winnipeg, Man.

Saskatchewan. — M. Arthur Nicholl, Directeur régional des licences, Edifice McCallum-Hill, Regina, Saskatchewan.

Alberta. — M. A. Fraser Little, Directeur régional des licences, Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Edifice Tegler, Edmonton, Alta.

B. C. — M. A. W. Cowley, Directeur régional des licences, Chambre 709 Edifice Stock Exchange, rue Rowe, Vancouver, B. C.

L'adresse du bureau régional des licences de la Nouvelle-Ecosse dont M. Ralph Kelly est le directeur, sera annoncée sous peu.

N.-D.-de-la-Doré

Gratification. — Mlle Blanche Paradis de Notre-Dame-de-la-Doré, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Charles-Edouard Boily, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Honneur au mérite

Mlle Marie-Josèphe Savard, institutrice de St-Ambroise, vient d'obtenir par l'entremise de M. l'inspecteur Lorenzo Côté, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement.

NOTRE NUMERO DE NOEL

Nous avons le plaisir de signaler à nos lecteurs que nous sommes à préparer un numéro spécial de Noël d'au moins 32 pages, c'est-à-dire, le double du volume de l'édition que vous avez actuellement sous la main.

Ce numéro sortira des presses le 20 décembre et sera mis en circulation le 22 décembre. Ceux qui auraient des annonces à faire insérer dans cette édition devront nous les faire parvenir pas plus tard que le 15 décembre, vu que ce numéro demande un travail de préparation assez considérable et qu'il nous est nécessaire d'avoir vos copies d'annonces pour cette date afin de vous en garantir l'insertion.

Retenez d'avance votre numéro de Noël, il vous intéressera!

Honneur au mérite

Mlle Alice Morissette, institutrice du rang 7, Sinai, à St-Joseph-d'Alma, vient de recevoir une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement durant l'année 1941-42. Cette gratification lui a été décernée sur recommandation de M. l'inspecteur Lorenzo Côté. Nos sincères félicitations.

Gratification

Mlle Jeanne-d'Arc Simard, institutrice, de St-Joseph-d'Alma, vient d'obtenir, par l'entremise de M. l'inspecteur Lorenzo Côté, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Les familles Plourde dans notre région

(Suite)

Marie-Alice-Jeannette, (Srs Antoniennes de Marie, Chicoutimi), n. 31 janv. 1913 S. Jérôme.
 Marguerite, n. 28 oct. 1914 S. Jérôme, d. 13 juil. 1917 S. Jérôme.
 Hermance-Alice, n. 4 avril 1917 S. Jérôme.
 Marie-Thérèse-Lucile, Ste-Croix L. S. J. n. 31 janv. 1919 S. Jérôme, ép. 11 août 1941 S. Jérôme, Gustave Côté, (Armand et
 Marguerite-Marie-Thérèse, n. 16 oct. 1921 S. Jérôme.
 7—Joseph Plourde (N.P.) et Marie-Anna Fleury, ép. 17 août 1916, S. Jérôme, L.S.J.
 8—Emile, n. 13 juin 1917 S. Jérôme.
 Jos-Lucien-Damase, n. 30 janv. 1919 S. Jérôme.
 Jos-Louis-Philippe, n. 20 déc. 1920 S. Jérôme.
 Jos-Paul-Arthur, n. 22 juil. 1923 S. Jérôme.
 Jos-Léon-Maurice, n. 26 mai 1925 S. Jérôme.
 Marie, n. 19 sept. 1926 S. Jérôme, d. 19 sept. 1926 S. Jérôme.
 Marie-Hermance-Raymonde, n. 17 juil. 1928, S. Jérôme.
 Marie-Cécile-Irène, n. 19 juin 1931 S. Jérôme.
 Jos-Emile-André, n. 18 juin 1933 S. Jérôme.
 François-Jos, n. 7 mai 1934 S. Jérôme.
 7—Michel Plourde et Manda Hudon-Beaulieu, ép. 25 déc. 1898 Hébertville, L. S. J.
 8—Joseph, n. 5 juin 1899 S. Jérôme, d. 5 juin 1899 S. Jérôme.
 Joseph, n. 10 avril 1900 S. Jérôme, d. 10 avril 1900 S. Jérôme.
 Joseph, n. 21 mars 1902 S. Jérôme, d. 21 mars 1902 S. Jérôme.
 Marie-Aurore-Gérardine, n. 4 avril 1903 S. Jérôme, ép. 3 sept. 1923 S. Jérôme, Albert Boily.
 Jos-Laurent, n. 1 août 1904 S. Jérôme, d. 25 sept. 1905 S. Jérôme.
 Joseph, n. 2 mars 1906 S. Jérôme, d. 2 mars 1906 S. Jérôme.
 Gérard, n. 20 mai 1907 S. Jérôme, d. 4 juin 1907 S. Jérôme.

Joseph-Alphonse, n. 14 oct. 1909 S. Jérôme, ép. 12 avril 1934 S. Jérôme, Marie-Ange Girard.
 7—Adélarde Plourde et Emélie Drolet, Desbiens, L.S.J. 1893 Lac-Bouchette, L.S.J.
 8—Adélarde-Louis-Michel, (Dolbeau, (L.S.J.) n. 13 déc. 1894 S. Jérôme, ****ép. 14 mai 1917 S. Gédéon, Alice Audet.
 Julie-Anna, n. 7 févr. 1896 S. Jérôme, ép. 30 sept. 1925 S. Jérôme, (Georges Gagnon, Rem. à Mariette Boivin, (Joseph et d. 1934 Desbiens.
 Anna-Marie-Rose-Bernadette, n. 22 août 1898 S. Jérôme, d. 26 juil. 1920 S. Jérôme.
 Marie-Hélène-Gratia, n. 9 févr. 1900 S. Jérôme, d. Lac-Bouchette.
 Yvonne, n. 13 sept. 1902 S. Jérôme, ép. 5 avr. 1920 S. Jérôme (Edmond Harvey, (Elphège et Gratia, n. 1904 Lac-Bouchette, d. 25 août 1919, S. Jérôme.
 7—Joseph Plourde et Mélanie Audet, ép. 7 août 1900, S. Jérôme, L.S.J.
 8—Michel, n. 6 mai 1901 S. Jérôme, ****ép. 3 sept. 1927, S. C. de Marie, Rose-Alma Audet.
 Georges, n. 30 avril 1902, S. Jérôme, d. 13 sept. 1902 S. Jérôme.
 Anna-Marie, (Hébertville, L.S.J.) n. 10 janvier 1904 S. Jérôme, ép. 8 sept. 1926 S. Jérôme, Henri Girard.
 Marie-Blanche-Régina, n. 4 oct. 1905 S. Jérôme, ép. 7 oct. 1932 S. Jérôme, Vilmont Desbiens, (François et
 Marie-Rose-Anna, n. 11 juil. 1907 S. Jérôme, ép. 21 août 1933, S. Jérôme, Lauréat Simard, (Charles et Simard).
 Juliette, n. 13 oct. 1908, S. Jérôme, ép. 17 août 1931, S. Jérôme, Onésime Tremblay, (Onésime et Lessard).
 Jos-Lauréat, n. 10 mai 1910, S. Jérôme, d. 16 août 1910, S. Jérôme.
 Jos-Lauréat, n. 1 mai 1911, S. Jérôme, ép. 23 août 1935, Ste-Croix, L.S.J. Yvonne Côté.
 Marie-Rose-Germaine, n. 25 déc. 1912, S. Jérôme, d. 12 août 1913, S.

Jérôme.
 Jos-Paul-Émile-Rosaire, n. 13 juil. 1914, S. Jérôme.
 Lucien-Charles-Henri, n. 12 fév. 1917, S. Jérôme, d. 8 sept. 1917, S. Jérôme.
 7—Jean-Baptiste Plourde et Marie Côté, ép. 1 octobre 1900, S. Jérôme, L.S.J.
 8—Laurent, n. 4 juil. 1901, S. Jérôme, d. 21 août 1901 S. Jérôme.
 Marie-Yvonne-Vitaline, n. 4 oct. 1902, S. Jérôme, d. 12 avril 1906, S. Jérôme.
 Joseph-Louis, n. 5 oct. 1903, S. Jérôme, d. 12 avril 1906, S. Jérôme.
 Marie-Rose-Vitaline, n. 13 juin 1904, S. Jérôme, ép. 11 juil. 1927 S. Jérôme, Oscar Gagnon, (Emélie et
 Marie-Hélène, n. 2 mai 1907, S. Jérôme, d. 7 oct. 1911, S. Jérôme.
 Marie-Laetitia, n. 16 déc. 1909, S. Jérôme, d. 27 mai 1900, St-Jérôme.
 Rose-Aimée, n. 8 juil. 1911, S. Jérôme ép. 4 août 1930, Charles-Edouard Belley.
 Adélarde, n. 19 déc. 1913 S. Jérôme, ****ép. S. Jérôme, Laurette Boivin.
 Marie-Albertine-Cécile, n. 4 mai 1916, St-Jérôme, d. 5 janv. 1921 St-Jérôme.
 Marie-Jeannette-Gérardine, n. 28 juil. 1918, St-Jérôme, ép. 3 juil. 1940, St-Jérôme, Maurice.....
 Marie-Gertrude-Lucile, n. 8 déc. 1919, St-Jérôme.
 Marie-Marthe-Aline, n. 28 janv. 1922, St-Jérôme.
 Joseph, n. 4 juin 1923, St-Jérôme, d. 5 juin 1923, St-Jérôme.
 Jos-Alphonse-Léopold, n. 22 nov. 1924, St-Jérôme.
 7—Francis Plourde et Evangéline Bilodeau, ép. 20 octobre 1903 S. Jérôme, L.S.J.
 8—Joseph-Eugène-Laurent, n. 16 juil. 1904 S. Jérôme, ****ép. 19 août 1931, S. Jérôme, Marie-Jeanne Plourde, (Arthur et Claudia Bouchard).
 Jos-Achille-Lucien, n. 15 mars 1907 S. Jérôme, ****ép. 6 mai 1931 S. Jérôme, Fernande Hudon-Beaulieu.
 Joseph-Jean-Charles, n. 28 janv. 1909, S. Jérôme.
 Marie-Yvette-Florence, n. 16 janv. 1912 S. Jérôme, ép. 4 janv. 1932 S. Jérôme, Lucien Gauthier.
 Marie-Eveline-Laurentine, n. 10

Le Lac-St-Jean

Publié à St-Joseph-d'Alma, par le Lac-St-Jean, Ltée.
 Abonnement: \$1.50 par année.
 Rédaction et administration: Bureau Hôtel de Ville Case postale: 383
 Directeur-gérant: Fortunat Tremblay. — Tél.: 179.

juin 1915, S. Jérôme, ép. oct. 1935 S. Jérôme, (Côté, (Ste-Croix).
 Marie-Jeanne-Lucette, n. 31 mars 1917, S. Jérôme.
 Marie-Marthe-Germaine, n. 4 juil. 1918, S. Jérôme.
 Marie-Reine-Angèle-Madeleine, n. 1 octobre 1922, S. Jérôme.
 7—Elzéar Plourde et Aurélie Martel, ép. 19 nov. 1901, S. Jérôme, L.S.J.
 8—Joseph-Elzéar-Ephrem, n. 24 oct. 1902, S. Jérôme, ****ép. 9 avril 1923, S. Jos. d'Alma, Rosalie Harvey.
 Jos-Ephrem-Damase, n. 3 déc. 1904, S. Jérôme, d. 29 sept. 1905, S. Jérôme.
 Joseph-Albert-Gérard, (Jonquière, St-Laurent), n. 7 mai 1906, S. Jérôme, ****ép. 25 ajnv. 1932 S. Jérôme, Marie-Jeanne Côté, (Joseph et
 Marie-Alice-Gratia, n. 12 juin 1908, S. Jérôme, d. 8 sept. 1911, S. Jérôme.
 Marie-Anne-Bernadette, n. 3 fév. 1910 S. Jérôme, d. 3 fév. 1910, S. Jérôme.
 Marie-Gratia-Lucile, n. 26 juil. 1911, S. Jérôme.
 Dolorès, n. 24 oct. 1912, Lac à la Croix.
 Jeanne-D'Arc, n. 6 fév. 1914, Lac à la Croix.
 Marguerite, n. 15 fév. 1915, Lac à la Croix.
 Léonidas, n. 24 oct. 1916, Lac à la Croix, d. 28 juil. 1925, S. Jérôme.
 Herménégilde, n. 31 mars 1919, Lac à la Croix.
 (à suivre)

TISSUS ROBINTEX



SI VOUS VOULEZ UN HABIT BIEN FAIT — QUI SE PORTERA BIEN — ET GARDERA SA FORME.

Le fait de porter ces tissus donne l'assurance d'être bien mis et inspire confiance.

INSISTEZ POUR VOIR LA MARQUE ROBINTEX

Fabrication Britannique Garantie

LES FAMEUX TISSUS "ROBINTEX" SE TROUVENT À CHICOUTIMI, AUX ATELIERS

LAFLAMME

219, rue Racine — (Côte Bossé) — Tél.: 525

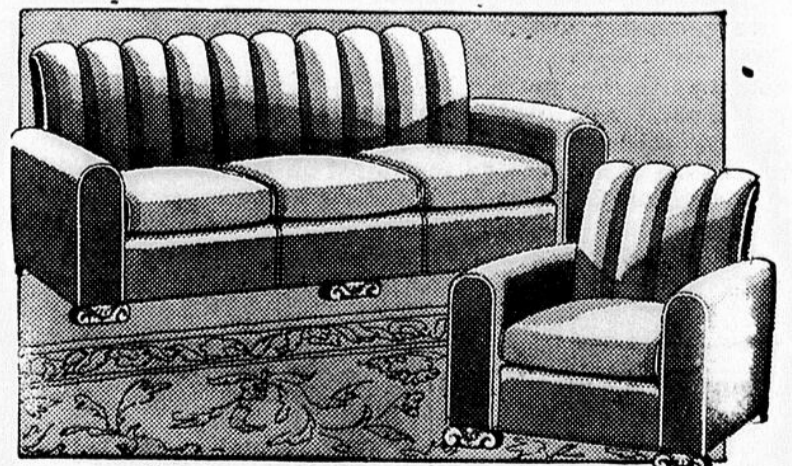


GRANDS SPÉCIAUX POUR 5 JOURS CHEZ GAGNON & FRÈRE

21 1/2, RUE COLLARD

Set à Déjeuner — 6 pièces — Blanc et Rouge \$69.00

Ameublement de Chambre à Coucher Régulier \$135.00 pour **\$99.00**



Réduction de 10% à 20% sur toutes autres marchandises telles que: poêle "Bélanger", lessiveuses "Connor", réfrigérateurs "G.E." et radios de marque "Victor, Marconi et Philco".

Rendez-vous donc en fin de semaine pour vous rendre compte des économies que vous réaliserez, soit en achetant au comptant ou à tempérament, suivant le plan de la commission des prix et du commerce en temps de guerre.

GAGNON & FRÈRE

MOBILIER de chesterfield. Régulier \$235.00. Spécial **190.00**

Quand un saint meurt ici-bas, c'est une prière éternelle qui naît là-haut.

Le Lac-St-Jean

JEUDI, 11 DECEMBRE 1941

Prenons l'habitude de ne rien regretter de ce que Dieu ne nous donne pas.

Pour une politique familiale

Le problème économique de la famille. — Mauvaise répartition des charges. — Protection des familles nombreuses. — L'Etat et les allocations familiales.

La famille est le premier groupement naturel, antérieur à l'Etat et nécessaire comme lui, cellule du corps social dont elle perpétue la vie (1). Elle est le premier cadre social dont l'homme a besoin pour vivre. De plus, elle est l'élément constitutif de la Société civile. C'est pourquoi Pie XI a déclaré que la famille et la société civile sont les "organes essentiels" du Corps social. La famille donne la prospérité et la sécurité à la société (2).

Dans le passé la famille nous a rendu de grands services dans l'ordre national, moral et économique. En effet, le culte de la famille que professaient nos aïeux leur a permis de sauver la race française au Canada après la conquête. La revanche des berceaux a assuré la survivance française au pays du Québec. Dans l'ordre économique, la famille s'est chargée de presque toute notre production agricole; les entreprises familiales ou semi-familiales ont joué leur rôle dans le développement de notre industrie et de notre commerce.

Etant donné son importance, la famille jouit-elle de la considération qu'elle mérite? Les personnes qui ont lu l'étude du Père Gonzalve Poulin dans la revue "Culture" intitulée "La famille canadienne aux prises avec les difficultés économiques" savent que la famille traverse depuis la crise de 1929 des difficultés qui compromettent son avenir. Prenons rapidement connaissance des constatations du Père Poulin.

Tout d'abord relevons que notre économie a desservi la famille: "En méconnaissant ses fins humaines et en refusant de s'adapter aux trois grands ressorts de l'ordre politique que sont la famille, la profession et l'Etat, l'économie semait les divisions sociales et en fin de compte se détruisait elle-même." (3). L'économie libérale a détruit l'autonomie économique de la famille, provoqué l'exode rural et développé des aspirations nouvelles au luxe sans organiser la société de façon à les satisfaire.

Quelques données statistiques nous signaleront la situation déplorable de la famille canadienne. Le Père Poulin écrit qu'il a été établi que le pouvoir d'achat du salaire ouvrier n'est pas plus élevé aujourd'hui qu'au commencement de la révolution industrielle vers 1837 et que la famille ouvrière moyenne est même plus pauvre que celle de ce temps-là. Ajoutons que plus d'un million cinq cent mille travailleurs canadiens ont un salaire annuel de moins de \$1,000.00(4). Les conséquences de cet état de choses est "un manque de sécurité économique dans la famille". L'auteur de l'article déclare que nous n'avons pas encore réalisé la démocratie économique pour le plus grand dommage de la famille. Il fait remarquer que "l'instruction supérieure reste attachée au Canada à la seule classe riche, comme le démontre le chiffre de 312,000 enfants dans les écoles publiques du grade I réduit à 26,000 à peine au grade XII".

Notons aussi la mauvaise répartition des charges entre les familles riches et les familles pauvres. "En 1938, la classe ouvrière canadienne contribuait pour 58.5 p.c. au revenu national sous forme de taxes, etc., et ne canalisait que 22.2 p.c. de toutes les dépenses de l'Etat, alors que la classe riche ne fournissait que 28.3 p.c. des revenus fédéraux et retirait du gouvernement 37.3 p.c. des dépenses publiques". Le Père Poulin présente ces chiffres comme officiels, car ils sont extraits des Débats de la Chambre des Communes de 1939. La taxe de vente travaille également contre la famille nombreuse. Ainsi que l'écrit M. E.-F. Penrose du Bureau International du Travail, "dans un vaste secteur de l'Amérique du Nord, la taxe de vente a infligé et continue d'infliger un mal considérable aux

travailleurs. Elle a fourni un moyen par lequel ceux qui possèdent un large revenu ont réussi à éviter leur propre part d'impôt".

Les conséquences morales d'une telle politique économique ne sont pas moins effarantes. Le travailleur ne pouvant apporter assez de ressources au foyer, la femme se voit dans l'obligation de quitter le foyer pour travailler elle-même à l'usine. De là la crise de la dénatalité. Depuis cinquante ans, on a enregistré au Canada un abaissement de 23 p.c. dans le taux de la natalité. Déjà, en certains milieux, l'on ne se gêne pas pour prêcher les méthodes anti-conceptionnelles.

Le Père Poulin se pose ensuite la question suivante: l'économie peut-elle servir la famille? Dans le passé, la famille exerçait une réelle influence sur l'économie, particulièrement dans le milieu rural. Aujourd'hui elle exerce une influence assez importante à cause de sa participation au bon fonctionnement de tous les autres organismes économiques et de la nécessité de son existence pour leur efficacité d'action dans une économie nationale. L'auteur poursuit que la famille, par sa constitution économique et juridique associée des personnes et des patrimoines; en tant qu'association d'intérêts, la famille est à la base de notre économie agricole.

Les chefs des familles nombreuses, "ces grands aventuriers de la vie moderne", ont droit à des attentions particulières de l'Etat. Lorsqu'il s'est agi des allocations de chômage, l'Etat a reconnu les droits du groupe familial en proportionnant les allocations au nombre d'enfants. Pourquoi n'agirait-il dans le même sens lorsqu'il s'agit de la politique des salaires, des systèmes d'assurances sociales, etc.

Quelles mesures doit-on préconiser en faveur de la famille? Que l'Etat organise la sécurité familiale, "soit en mettant l'économie au service de la famille, soit en développant sa législation sociale par les allocations familiales". Il faudra donc résoudre le problème économique de la famille par l'assurance familiale. En un mot, conclue le Père Poulin, "une politique qui multiplie les services familiaux et entoure la famille de respect, d'honneurs, de privilèges et de dignité, constitue le premier redressement pour un ordre social juste et prospère."

Une politique familiale est donc indispensable. Dans notre province elle devra s'appliquer à rétablir l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie. L'Etat, en principe, doit protéger et assurer le progrès de la famille et de l'individu sans les absorber ou s'y substituer. Mais l'Etat a le droit et le devoir de suppléer aux insuffisances de la famille en organisant l'économie générale de la nation de façon à assurer la prospérité morale et économique de ce groupe social fondamental. A l'Etat de songer à toutes les répercussions possibles sur les familles des mesures législatives qu'il préconise. En définitive, ce sont les familles qui subissent les résultats bienfaisants ou malheureux de toute législation sociale et économique.

Jean-Pierre DESPRES

(1) L'Encyclique Quadragesimo Anno, édition Spes.

(2) Plans d'étude sur la restauration sociale, Richard Arès, s.j.

(3) La famille canadienne aux prises avec les difficultés économiques par Gonzalve Poulin, o.f.m., CULTURE, septembre 1941.

(4) Earnings among wage earners for Canada and the Provinces, 1931, D.B.S. 1933.

LES VISITES A L'HOTEL-DIEU

Les Religieuses Hospitalières prient le public de prendre note des changements apportés dans l'heure des visites à l'hôpital:

- 1° Aucune visite n'est permise dans l'avant-midi, excepté pour les opérés du jour et les malades en danger.
- 2° Chambres privées: Visites de 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m.
Visites de 6 h. 30 à 8 h. 30 le soir.
- 3° Salles publiques: Visites de 1 h. 30 à 3 h. 30 p.m.
Visites de 6 h. 30 à 8 h. le soir.

Dans ces salles le nombre des visiteurs est limité à 2 personnes pour chaque malade.

Les enfants de 5 à 12 ans ne seront admis à voir leurs parents malades que le dimanche de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m. Les enfants au-dessous de 5 ans, ne seront pas admis à visiter les malades afin de prévenir le danger de contamination. (A noter que les enfants au-dessous de 15 ans ne sont pas admis à visiter les tuberculeux).

- 4° Au département de pédiatrie (enfants malades) les parents ne pourront voir leurs enfants que le jeudi de 2 h. à 3 h. p.m.
- 5° Qu'on veuille bien considérer que ces changements sont à l'avantage des patients et contribueront grandement à maintenir l'ordre dans l'hôpital.
- 6° A moins de danger immédiat les parents des malades ne seront pas admis à passer la nuit à l'hôpital.
- 7° La fidélité à ces avis évitera bien des ennuis, entr'autre celui du rappel au règlement.
- 8° Ces changements sont fortement approuvés par MM. les Médecins.

MARCHANDS DETAILLANTS DU LAC-ST-JEAN

Roberval, (Spécial). — Les directeurs de l'Association des Marchands détaillants du district de Roberval-Lac-St-Jean se réunissaient dimanche, à l'hôtel de ville de Roberval. Tous les directeurs des sections locales organisées à date étaient présents. L'on remarquait également MM. Ths-Louis Bergeron, président de la Chambre de Commerce de Roberval, J.-Ed. Boily, secrétaire du Conseil de comté et de la Chambre de Commerce, Jos. Gauthier, de Chambord, et Joseph Dufour, de Dolbeau.

L'organisation générale de l'Association des marchands détaillants, les fondations de sections locales, l'enquête sur l'assurance-incendie portée par les marchands, le recrutement des membres, la tenue d'une assemblée générale, telles furent les principales questions étudiées au cours de cette réunion.

Il fut également décidé que l'Association régionale des Marchands détaillants entrera en contact sous peu avec l'Association des Marchands détaillants de la Province de Québec.

M. l'avocat Ths-Louis Bergeron, aviseur de cette association, félicita chaleureusement les directeurs du bon travail qu'ils avaient fait jusqu'à date pour assurer la propre sécurité de leur commerce.

M. J.-Ed. Boily se dit tout heureux de constater déjà avec quelle vigueur l'Association des Marchands détaillants travaille au bénéfice de ses membres et il forme le voeu que cette association reçoive l'encouragement qu'elle mérite. M. Boily fait remarquer toute l'utilité d'une Chambre de Commerce; "car, dit-il, si les marchands de notre région vont bénéficier sous peu d'une organisation propre à protéger leurs intérêts, cette initiative a pris naissance au sein de la Chambre de Commerce de Roberval."

L'étude d'un projet de constitution a également fait partie du pro-

gramme de cette réunion. Il fut décidé que des assemblées d'organisation seraient tenues dans les endroits déjà désignés pour l'établissement de sections locales. MM. J.-A. Néron, président, et J.-Augustin Fortin, secrétaire, se rendront tenir ces assemblées.

Ces messieurs sont allés mardi soir à Dolbeau rencontrer les marchands de cette localité et des environs. Jeudi soir ils se rendaient à St-Jérôme faire le même travail d'organisation. Les autres endroits seront visités prochainement.

Une Américaine gagne le concours de ouaniche

Une américaine, mademoiselle Jean-M. Hosmer, de Greenfield, Mass., a remporté le concours de pêche à la ouaniche cette année. C'est ce que vient d'annoncer M. L.-A. Dussault, directeur du Syndicat d'Initiatives Touristiques Saguenay-Lac-St-Jean.

Mademoiselle Hosmer a pris un poisson mesurant 28 1/2 pouces de longueur et pesant 9 1/2 livres. Mademoiselle Hosmer était guidée par MM. Robertson and Son, de Pointe-Bleue.

Une réplique de la coupe-trophée, portant les inscriptions d'usage sera transmise à Mlle Hosmer. Ce concours en est à sa deuxième année.

Bûcherons demandés

Pour les chantiers de Consolidated Paper Corporation, Port-Alfred.

Opérations sur la Rivière-à-Mars, Lac Ha! Ha! La Cruche et Cinto.

Pour informations, s.v. p., vous adresser aux bureaux de John Murdock, Port-Alfred et Chicoutimi.

NIECE DU CURE HEBERT DECEDEE

Mme Théodule Allard
(Hélène Hébert)

Dame Hélène Hébert, épouse de feu Théodule Allard, est décédée à Grand'Mère à l'âge de 83 ans et 1 mois. Elle était la fille de feu Calixte Hébert, pionnier du Lac-St-Jean

et la nièce du curé Hébert. Elle était la mère de M. Eugène Allard, de Jonquière. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à Grand'Mère. Le Progrès offre ses plus vives condoléances à la famille en deuil.

Feu Omer Dorval

M. Omer Dorval, de Ste-Anne-de-Chicoutimi, est décédé subitement à Arvida. Il était âgé de 47 ans et 8 mois. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à Ste-Anne. Sincères condoléances à la famille en deuil.

Me Ths-Ls Bergeron conférencier

M. Ths-Louis Bergeron, avocat et président de la Chambre de Commerce de Roberval, prononcera le 9 décembre prochain une conférence à l'hôtel de ville de Roberval. M. Bergeron a accepté de faire cette conférence sur l'invitation de M. l'abbé Georges Tremblay, curé de St-Jean-de-Brébeuf.

REPRÉSENTANT

Nos lecteurs et clients de St-Bruno, Station d'Hébertville, N.-D.-d'Hébertville et Ste-Croix voudront bien prendre note que notre représentant officiel pour ces quatre localités est

M. MAURICE DUMAS
DE NOTRE-DAME-D'HEBERTVILLE

QUELQUES ECLAIRCISSEMENTS SUR LA REGLEMENTATION DES PRIX MAXIMA

PAR FREDERICK GREFFIN

Ottawa . . . Les emplettes de Noël au Canada cette année se feront sous les auspices du contrôle des prix. Les détaillants ne peuvent pas demander pour leur marchandise les prix qu'il leur plaira. Les étiquettes de prix sont ramenées au niveau des prix d'automne, par la loi, depuis le premier décembre.

Plus de 300,000 commerçants canadiens depuis le grand magasin de ville jusqu'au plus petit boutiquier du coin, boulanger, laitier, bijoutier et quincailler, tous sont assujettis à cette loi des prix maxima établie par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, et qui fixe les prix à ceux de la période de base qui s'étend du 15 septembre au 11 octobre.

Le coût de services essentiels tels que l'électricité, le gaz, la plomberie, la peinture, la buanderie, le nettoyage et la couture est également établi. Les frais funéraires et le cinéma, la coiffure et "chien chaud", la bière et les boissons alcooliques sont également arrêtés.

La bière fut la première à donner à la Commission l'occasion de mettre la loi en vigueur. Le 29 novembre les hôteliers d'Ottawa l'augmentèrent de 5 cents la pinte, soit de 30 à 35 cents, parce qu'ils avaient vendu à un bas prix pour faire concurrence à leurs rivaux de l'autre côté de la rivière à Hull, Québec.

Le lundi 1er décembre, jour où le contrôle des prix entrerait en vigueur ils retirèrent ce 5 cents à la demande de la Commission et retournèrent au prix exigé pendant la période de base. Ceci illustre les rouages du contrôle.

Grande expérience humaine

Depuis le 1er décembre le Canada a mis en pratique sous un système démocratique, une des plus grandes expériences de contrôle économique de l'histoire. Les états dictatoriaux ont établi des contrôles semblables au moyen de la Gestapo. Le Canada peut-il la faire réussir par la coopération du commerce et la bonne volonté du public?

On imposera, il est vrai, des peines sévères aux escrocs et aux tricheurs; on révoquera une licence et on fermera un commerce pour des infractions sérieuses; on imposera des amendes et des emprisonnements sévères. Cependant, aux quartiers généraux à Ottawa, on dit franchement que la police seule ne saurait faire un succès du contrôle des prix, surtout si le commerce se rebelle et le public demeure indifférent.

Il serait évidemment impossible de vérifier un milliard et une transactions qui ont lieu chaque jour au Canada. On n'envisage pas la chose. Plutôt le public et le commerce sont invités à collaborer dans leur propre intérêt et dans celui de la nation.

L'autorégulation surtout compte

La Commission depuis le commencement a demandé au commerce de forger son propre contrôle. Des administrateurs ont été choisis parmi les hommes d'affaires, fabricants et producteurs. Ils sont à établir de concert avec les différents groupes et associations de commerce, "l'écart" qui devra être supporté par le détaillant, le grossiste et le fabricant, de façon à demeurer en deçà de ces prix maxima.

Marchands, pêcheurs, cultivateurs, producteurs de lait, boulangers, fabricants de vêtements, n'importe lequel de ces groupes aurait pu résister. Au contraire il est évident que tous ont accepté leur juste part du fardeau.

L'intérêt du consommateur activé

Les rapports reçus au cours des premiers jours du contrôle, indiquent qu'il est en pleine opération. Le public a constaté peu de changement. Il n'y avait rien de dramatique dans sa mise en vigueur. Les gens ont acheté et vendu comme à l'ordinaire et personne n'était là pour dire non. Le seul signe véritable de ce changement a été un intérêt activé dans le prix demandé.

D'après certains rapports le plus grand malentendu a été celui du public qui s'attendait à ce qu'un prix unique fût établi pour chacune des denrées.

Un certain nombre de ménagères se plaignent à la Commission ou au bureau régional que les marchands demandent des prix différents pour le beurre, les oeufs, les chemises et autres articles. Elles sont sous l'impression que M. Durant ne devrait pas demander plus que M. Dupont à l'autre bout de la rue; que les magasins à rayons, les magasins à succursales et magasins indépendants ne devraient avoir qu'un seul prix.

La concurrence demeure

Un tel aplatissement n'aura pas lieu. La Commission n'a pas tenté d'atteindre la liberté du commerce. La concurrence demeure et les prix des denrées diverses seront différents d'un magasin à l'autre comme par le passé pourvu que chaque magasin vende ses marchandises à des prix qui ne sont pas supérieurs à ceux qu'il demandait durant la période de base.

A Ottawa, la Commission, ses comités et administrateurs travaillent ardemment à développer des principes, à résoudre les problèmes qui se présentent et à faire des ajustements en vue de soulager la tension sur une industrie ou un groupe en particulier. Un des problèmes les plus importants que la Commission s'efforce de résoudre est celui des importations.

Après avoir analysé à fond la situation, la Commission a annoncé un système de subventions du Gouvernement pour des cas d'augmentations du coût de marchandises importées. Le but est de maintenir la politique des prix maxima en rapport avec les importations, aussi bien qu'avec les marchandises domestiques.

Ceci veut dire que le Gouvernement — et finalement, le public — prend sa part du "fardeau" quand il s'agit de matériaux ou de marchandises importées qui font partie d'une transaction à un prix de détail fixe.

**"La réclame finit toujours par porter fruit"
dit l'annonceur persévérant.**

ACHETEZ VOTRE LOT A BATIR SUR L'ILE STE-ANNE,
A ST-JOSEPH-D'ALMA,
laquelle, dans quelques années, sera l'un des plus beaux coins du
Lac-St-Jean. — Près des moulins de Price Bros.

\$25.00 comptant et \$2.00 par mois

vous assurent votre titre de propriétaire pour l'après-guerre,
alors que seule la propriété foncière aura une réelle valeur.
S'ADRESSER A:

Succ. Frs Gagné, Mme J.-T. Armand

4444, Sherbrooke Ouest — Westmont

La guerre...

(Suite de la 1ère page)

John Hayes, à Baguio, Philippines

—La canonnière américaine Wake est capturée, et Guam est bombardé.

—Bruit non confirmé du coulage d'un porte-avions japonais au cours d'une rencontre avec des vaisseaux américains.

—Des troupes japonaises envahissent la Thaïlande.

—Le transport américain Gen. Hugh L. Scott est coulé à 1,000 milles de Manille. Un autre paquebot américain est coulé ou capturé dans le Yang-Tsé, au sud de Shanghai.

—Le président Roosevelt autorise l'arrestation des Japonais "dangereux pour la paix et la sécurité des Etats-Unis."

—Hong Kong a sa première alerte aux avions. Des bombes s'abatent sur Kowloon, sur la terre ferme.

—Tokio, annonce que l'offensive est ouverte contre Hong Kong.

Lundi, 8 décembre

—Manille annonce que des parachutistes descendent dans les îles.

—New-York annonce qu'un porte-avions américain a été endommagé par les Nippons.

—Manille annonce que des avions japonais attaquent Davao, île de Mandanao, et bombardent Baïuio, capitale d'été des Philippines.

—Singapour subit une pluie de

bombes durant 45 minutes.

—Une escadrille anglaise au large de Singapour bombarde une concentration de navires ennemis dans le golfe de Siam. Rumeurs non confirmées à l'effet que les Japonais ont employé le gaz moutarde dans leur attaque contre Singapour.

—Londres annonce que la Thaïlande a cessé de résister à l'invasion japonaise.

—Tokio affirme que la Thaïlande a capitulé.

—Londres annonce que des Japonais ont débarqué à Singapour et Pattini, sur la côte thaïe, en direction de Malacca.

—Tchoung-King, Chine, déclare la guerre au Japon, à l'Allemagne et à l'Italie.

—L'Angleterre déclare la guerre au Japon.

—Washington annonce la perte d'un cuirassé et d'un contre-torpilleur à Hawaii. Autres navires américains endommagés, et un grand nombre d'avions.

—3 h. 10 p.m., heure avancée de l'est — Attaque aérienne contre Manille. Tokio dit que ses troupes

enveloppent Guam, où les gros édifices sont en feu.

—Les écoles sont fermées à Oakland, Californie, parce qu'on dit qu'un porte-avions japonais est au large du littoral.

—Les Nippons tentent vainement de débarquer dans Bornéo, possession anglaise.

—Le Comité Français Libre du général de Gaulle déclare un état de guerre contre le Japon.

—L'Egypte rompt ses relations diplomatiques avec le Japon.

—5 h. 10 p.m. — Le président Roosevelt signe la déclaration de guerre des Etats-Unis avec le Japon.

—El Salvador déclare la guerre au Japon.

—Berlin annonce la perte d'un transport américain coulé près des Philippines. 350 pertes de vies.

—L'Argentine considère les Etats-Unis comme pays non-belligérant.

—L'Australie déclare la guerre au Japon.

—La Colombie et le Mexique brisent leurs relations diplomatiques avec le Japon.

LÉONARD LAVALLÉE Ba. O.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE
Examineur officiel:
PRICE BROTHER'S

Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Darveau & Lemay

Directeurs de Funérailles

Embaumeurs Autorisés

Service d'Ambulance

ST-JOSEPH-D'ALMA

J.-V. Tremblay, B.A., LL.L.

AVOCAT

ALMA

J.-EDGAR TREMBLAY

B.A., LL.L. - AVOCAT

ALMA

Jules Lefebvre, LL.L.

AVOCAT

Bureau: Hôtel de ville

ST-JOSEPH-D'ALMA

André Gauthier,

B. A. LL. L.

AVOCAT

St-Joseph-d'Alma

MÉDECINS

Dr ANTONIO AUGER

Médecin et Chirurgien

ALMA

Dr Cajétan Gauthier

Médecin et Chirurgien

132, rue Collard - Alma

Tél.: 130

Dr ARISTIDE GENDRON

Médecin et Chirurgien

ALMA

Dr J.-A. Bergeron

Médecin et Chirurgien

ST-JOSEPH-D'ALMA

L.-P. Simard

Organisateur Régional

Union St-Joseph du
Canada

19, rue St-Joseph - Alma

ASSURANCES

ANGERS & FILS, INC.

ASSURANCES GENERALES

Station-d'Hébertville
et Alma

Tél.: 139 — Hébertville-Sta.

DENTISTES

Dr LEO DUGUAY

Chirurgien - Dentiste

ALMA

Dr Maurice-A. Gravel

CHIRURGIEN-DENTISTE

St-Joseph-d'Alma

Bureau à Métabetchouan
tous les samedis.

NOTAIRES

Rosario Angers, B.A., LL. B.

NOTAIRE

Assurances générales

ALMA

Joseph-A. Gingras

NOTAIRE

157, St-Joseph -- Alma

PAGE DE LA JEUNESSE

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Tel que nous l'avons précédemment promis, nous consacrons cet article à l'orientation professionnelle.

S'il est une question importante dans la conduite de notre vie, c'est bien celle de l'orientation; celle qui consiste à choisir la voie qui nous est propre; la profession dans laquelle nos facultés et notre puissance physique agiront pleinement. Pourtant cette question est des plus négligée. Le jeune homme décide de son sort comme bon lui semble, sans tenir compte de ses aptitudes. Attiré par le gain que comporte l'exercice de tel ou tel métier, il le désire pratiquer sans autres considérations, quand ce ne sont les parents qui décide pour lui. Telle est la situation de nos jeunes gens. On les casent à la bonne aventure. On place un homme là où il en faut un sans se soucier de ses goûts, de ses aptitudes; on s'étonne ensuite qu'il ne remplisse pas bien l'office et l'on clame très haut que nous ne sommes que des incompetents. Ah! il arrive quelquefois que l'un des nôtres, donnant dans le juste, s'élève, gravissent avec aisance les échelons du succès. Mais une heureuse exception ici et là, de toute évidence, ce n'est pas rationnel, notre pays, normalement, devrait produire des talents en plus grande quantité, nous pourrions même dire des génies dans le sens que l'entendait Flaubert: "Le génie est une longue patience." Certainement qu'il faut travailler à son art, perfectionner sa forme pour atteindre à la virtuosité que l'on appelle génie, mais encore faut-il évoluer dans son art, son élément.

Le pays accuse actuellement une grande pénurie de techniciens, on en forme à la hâte. Dame, il en faut! En fallait-il dans l'industrie avant cette présente époque? Mais dans le temps la chose était laissée à l'initiative privée et l'on formait des chômeurs. Il aurait fallu y mettre beaucoup de bonne volonté pour voir en eux des génies! Encore espérons-nous que les aspirants, mécaniciens, télégraphistes, etc., subissent des épreuves pour être casés dans la sphère qui leur sied. De cette façon nous aurons après la guerre des ouvriers adaptés.

En jetant un regard autour de soi, que voyons-nous? Des mésadaptés! Certes, il y a des gens qui font une réussite de leur négoce, qui conduise leur vie harmonieusement dans tous les domaines. Mais il y en a d'autres, trop nombreux, qui ne parviennent qu'à demi, qui reste toujours en-dessous d'eux-mêmes, qui ne deviendront jamais ce qu'ils auraient dû être, parcequ'ils se débattent dans des situations qui ne sont pas faites pour eux. Voici un exemple entre mille. Un industriel commence au bas de l'échelle et grâce à ses connaissances des affaires, il mène son entreprise à la prospérité; son fils lui succède et la conduit à la faillite. L'un était fait pour ce genre d'activité, l'autre n'y entendait rien. C'est un mésorienté! Il a ruiné l'oeuvre du père et perdu le prestige du nom. Nous rencontrons des cas analogues tous les jours.

L'orientation professionnelle est la base sur laquelle repose toute la vie d'un homme. Adolescent, il doit prendre une carrière qui ensuite lui commandera toutes ses actions. Il importe donc, qu'à ce point de départ, le choix soit compatible avec ses aptitudes. Et pour connaître sa voie le jeune homme a besoin de conseil. Non pas des conseils de n'importe qui, plus ou moins intéressé, mais d'un spécialiste en orientation.

Nous ne voulons parler ici de l'orientation professionnelle que de son point de vu pratique, nous bornant à en démontrer les résultats, quant à la théorie, c'est là le rôle du spécialiste en orientation.

On veut gratifier notre ville d'une école industrielle, nous demandons qu'on nous donne en même temps le service d'orientation professionnelle et nous aurons chez nous le double instrument pour former des hommes dans toute l'acceptation du mot. Il va de soi que nous découvrirons parmi nos élèves des aptitudes propres à chacune des sphères de l'activité économique et que nous n'aurons pas illico les moyens de les mettre à l'apprentissage. Mais les connaître, n'est-ce pas déjà beaucoup? Voilà le rôle que joue l'orientation professionnelle.

MARCEL ROGER.

BILLET

"Si la médisance était réduite à ne se produire qu'en public et devant des témoins, à peine y aurait-il des médisants dans le monde; pourquoi? Parce qu'il y aurait fort peu de gens qui pussent ou qui voudraient essayer la tache que la médisance imprime à celui qui la fait." (Bourdaloze).

Rien ne demande moins d'imagination que la médisance qui ne consiste qu'à raconter une faute commise. Le peu d'effort qu'elle exige est sans doute la raison pourquoi elle est si répandue. Elle est de l'âme l'une des plus noires manifestations. Elle travaille en dessous,

dans les ténèbres. Elle se farde, elle dissimule, elle complimente, elle conduit la conversation, l'orienté habilement, guette le moment opportun, puis lance son dard direct au coeur. Elle affiche des preuves, elle est irréfutable. Voilà le jeu des médisants, jeu ignoble si l'on veut, mais en grand vogue quand même.

"Pierre est monté, je vais le descendre, lui donner sa véritable expression. Je ne puis pas l'atteindre, je vais le remettre à ma portée. Il a commis une faute dans le passé. Aujourd'hui, il n'est plus dans le même état d'âme, il a changé il s'est converti. Il a renié son passé, je vais le lui raccorder en dévoilant la faute. Je dévoile la faute, Pierre perd les confiances qu'il a-

Collision d'une auto avec une locomotive

A St-Joseph-d'Alma

Un accident de la route qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves qu'elles ne paraissent devant l'être en réalité est survenu dimanche soir dernier à St-Joseph-d'Alma.

M. et Mme Xavier Claveau, livreur de "La Paroissiale", coopérative de consommation, ainsi que Mme Claveau et le père et la mère de cette dernière, M. et Mme François Bouchard, tous de St-Joseph-d'Alma, revenait du rang de l'île d'Alma dans la camionnette de M. Claveau. Arrivé à la traversée à niveau qu'il y a près de la gare de Riverbend, M. Claveau, qui était au volant, ne vit pas venir le convoi de la Cie Alma & Jonquière Ry et sa voiture donna contre le réservoir à eau (Tender) de la locomotive.

Le devant de la camionnette fut littéralement écrasé et les occupants reçurent tous des blessures dont la gravité paraissait plus grandes sur le coup.

Une ambulance fut appelée, laquelle transporta les blessés à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, d'où on nous informe, au moment où nous allons sous presse que tous vont se remettre assez rapidement, bien que Mme Claveau et sa mère, Mme François Bouchard, soient les plus douloureusement atteintes.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Soirée récréative

Jeudi, le 11, à 8 h., Salle de l'hôtel de ville de St-Joseph-d'Alma, grande soirée récréative par les membres de la J.O.C. locale.

On y interprètera "Le Gendre Enragé", comédie en 2 actes de Joseph Désilets.

Aussi: "Imbroglia de Ménage" par un auteur local, M. Laurent-Jules Harvey.

En plus, une opérette militaire sur l'actualité. Vous pourrez voir Mussolini et Hitler ridiculisés.

On vous promet de vous faire rire aux larmes.

Admission réservée: \$0.35.

Événements sociaux

A SAINT-PRIME

Naissances: Marie-Thérèse-Monique, enfant de M. Gérard Dallaire et de madame, née Jeanne-d'Arc Martel.

Marie-Evelina-Denise, enfant de M. Joseph Laforest et de madame, née Yvonne Point.

Marie-Suzanne-Lucie, enfant de M. Alphonse Lamontagne et de madame, née Clara Taillon.

Joseph-Fernand-Napoléon, enfant de M. Roger Senneville et de madame, née Cécile Deslauniers.

Va-et-vient. Mme Augustin Rainville était en promenade à Chicoutimi chez ses parents, du 16 au 24 novembre.

M. Gérard Lavigne, d'Alma, était à St-Prime, dimanche.

MM. Roland Bouchard et Louis Vézina, d'Arvida, étaient à St-Prime, dimanche.

Mlle Gracia Grenier était à St-Méthode dimanche.

La J. E. C. — Dimanche, 23 novembre, eut lieu à la salle paroissiale une séance publique de J.E.C. sous la direction de notre dévoué aumônier, M. l'abbé Victor Simard, vicaire.

Il y eut chant et saynètes par les élèves jécistes du couvent et de l'école des garçons.

M. l'aumônier parla de l'importance et de la nécessité de la J.E.C. du devoir des parents d'appuyer une si belle oeuvre tant demandée par le Souverain Pontife et nos évêques. Il y eut partie de cartes avec distributions de cadeaux.

Depuis la mi-octobre, nous avons une section modèle de J. E. C., formée des Religieuses, du professeur et des institutrices de la paroisse. S'il était permis on pourrait appeler une section de la ligue des institutrices catholiques ou mieux, assistantes techniques. Le conseil est ainsi formé: Rév. Sr St-Philippe de Bénéti, prés.; M. Armand Simard, inst., trés. Mlle Thérèse Plourde, secrétaire.

Nos réunions de cercle d'étude ont lieu tous les quinze jours; les institutrices s'y intéressent beaucoup et dans un avenir prochain, chaque classe aura sa section jéciste.

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

— V —

F.-P. NADON

Opticien d'Ordonnances Licencié

St-Jos.-
d'Alma



Lac
St-Jean



La Saveur Superfine du vrai fruit

Seul le vrai fruit peut donner la saveur unique du fruit. Voilà pourquoi la Maison Kist n'emploie que des oranges Valencia mûries sur l'arbre même. Voilà pourquoi Kist Orange est le critérium d'après lequel toutes les autres liqueurs à l'orange sont appréciées. Orange Kist est une liqueur saine, bienfaisante. Elle fera vos délices durant la journée à chaque fois que vous vous sentirez fatigué, déprimé, sans goût. Vous y gagnerez en l'achetant à la caisse, d'autant plus que vous pourrez la garder très fraîche dans votre glacière. Téléphonez à votre fournisseur. Qu'il vous apporte le Kist Orange de Kist.



EMBOUTEILLÉ PAR LES LIQUEURS SAGUENAY LIMITÉE, CHICOUTIMI

vait acquises. D'honnête homme, il devient mauvais, parce que c'est lui qui a commis une telle faute. Il est placardé. C'est un voleur, que sais-je, les fautes des hommes sont multiples? Comme le serpent, j'ai bave ma lave et comme lui j'ai tué." Quel noble rôle!

M. R.

AU LOUVRE, Enr.

ST-JOSEPH-D'ALMA



NOËL



Comme l'année dernière, nous donnerons à notre clientèle la chance de

**Gagner
Gratuitement**

une magnifique montre "Cyma".
Conditions: Chaque achat de \$1.00
vous donne droit à un Billet pour le
tirage, lequel aura lieu le

JEUDI 8 JANVIER,

à 4 heures de l'après-midi

Ne manquez pas les aubaines que nous vous offrons aujourd'hui, car cela n'arrive qu'une fois par année, et n'oubliez pas la valeur des cadeaux à gagner, laquelle est de

\$35.00

TIRAGE d'un BAS de NOËL GÉANT!

Tirage d'un bas de Noël géant, d'une valeur de \$10.00, le 24 décembre, à 10 h. du soir. Conditions: Répondre à l'énigme suivante:

Je suis difficile à trouver
Et plus encore à conserver;
Les curieux, pour me connaître,
Avec grand soin me font la cour.
Mais mon destin me défend de paraître,
Car l'instant où je vois le jour
Est l'instant où je cesse d'être.

Lorsque vous aurez trouvé la solution de cette énigme, mettez sous enveloppe avec votre nom et votre adresse écrits bien lisiblement, et adressez:

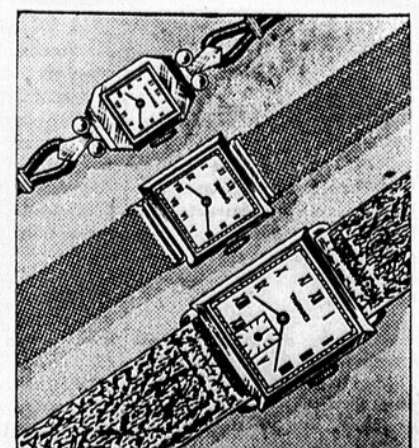
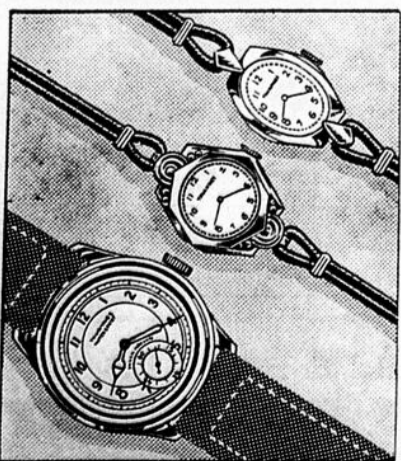
AU LOUVRE, ENR.
ST-JOSEPH-D'ALMA

AU LOUVRE, ENR.

Camille Lavoie, B. Sc., prop.

POTICHES — MONTRES
BRACELETS — VERRERIE
DIAMANTS

Plumes-réservoir, Argenterie,
Articles de fumeurs, etc.



Revue de presse

(Par Jean-Pierre Després)

L'affaire de la Joy Oil Co.

Depuis le rationnement de l'essence au Canada, il s'est écrit bien des choses. Ou plutôt il s'est posé bien des interrogations. C'est la Joy Oil Co. qui a déclenché une série de questions jugées inopportunes dans certains milieux officiels. Un article publié dans "Le Quartier Latin" de Montréal résume ainsi le débat :

Le public est bien sur le point de juger. Deux fois, à la mi-octobre et ces derniers jours, la "Joy Oil Co." en a appelé au Premier Ministre, M. King. Jusqu'ici, aucune réponse encore, si ce n'est celle de M. Howe, au début de l'affaire, qui faisait, gratuitement, des faits et des déclarations de la "Joy" des affirmations "fausses et malicieuses". Depuis, il n'y a pas eu d'enquête officielle, du moins; on continue de crier à la disette de l'essence, à cause du manque de pétroliers, alors qu'on projette d'immobiliser 34 pétroliers de la flotte canadienne. Et même sans ces pétroliers, ceux dont dispose actuellement le Canada pourraient fournir 150,000 millions de gallons supplémentaires, au cours des prochains six mois (d'après les chiffres toujours non réfutés de la "Joy Oil Co.")

À bord de ces pétroliers, les grosses compagnies obtiennent 100 p. c. du tonnage pour transporter leurs produits dont 5 p. c. seulement sont utilisés pour l'effort de guerre total. La Joy, vendant à des prix d'environ 5 sous par gallon inférieurs à ceux des grosses compagnies, ne peut pas même obtenir 1 p. c. du tonnage des pétroliers; et dans quelques jours, il sera trop tard, puisque la navigation prendra fin.

C'est là l'étouffement sans vergogne des petites compagnies par les grandes, sous le protectorat silencieux de ceux qui ne veulent pas répondre, tout simplement parce que "la Joy Oil Co., comme le disait M. Howe le 7 nov., n'a aucun actif au pays, sauf des postes de distribution et des réservoirs d'emmagasinage, n'a pas d'usine de raffinage, ne possède aucun pétrolier n'a de services organisés de ceux qui ont trait à la distribution". C'est clair: la "Joy Oil Co." ne peut obtenir 1 p. c. du tonnage pétrolier, parce qu'elle n'est pas milliardaire et que seuls les milliardaires protègent le public contre l'élévation des prix! La démocratie se moque vraiment de la démocratie. Il est prouvé que l'importation de la gasoline de Trinidad (huile toute raffinée) aiderait l'effort de guerre, en économisant le tonnage, dont une proportion de 20 p. c. se perd dans le transport de l'huile brute, raffinée ici par les grosses compagnies, "possédant, elles, des usines de raffinage". Et pourtant, le déclarer serait nuire à l'effort de guerre? On commence à comprendre où se trouvent vraiment les déclarations "fausses et malicieuses".

L'auteur de l'article M. Gérard Ally n'y va pas par quatre chemins. Ses affirmations nullement contredites par le gouvernement fournissent matière à réflexion...

Guerre et Colonisation

M. Emile Benoist du "Devoir" vient d'écrire un article de la plus haute importance sur la colonisation dans le Québec. Il signale d'abord que l'établissement sur des terres neuves du pays de Québec de milliers de nos gens qui n'attendent que cela, surplus de population des vieilles paroisses rurales et aussi déracinés des campagnes échoués dans les villes, est très urgent. Et il rappelle cette déclaration de S. A. R. la princesse Alice à savoir "que les Canadiens doivent soulager les misères qui existent dans leur propre pays, disait-elle en substance, avant de s'affairer à secourir des victimes de la guerre d'autres pays, à recevoir ici des réfugiés de guerre. Son Altesse mentionnait celle des colons de l'Abitibi et des pêcheurs des Iles de la Madeleine, deux catégories de Canadiens qui se trouvent être de la province de Québec". M. Benoist est donc en bonne compagnie pour réclamer la poursuite de la colonisation. Mais il semble que le mouvement va au ralenti. Constatons les statistiques citées par M. Benoist :

mis 4,694 établissements, au coût de \$1,000 par établissement pour le trésor public et assumé à part égale par Ottawa et par Québec. L'octroi de \$1,000 se répartit en quatre ans. Des 4,694 établissements qui sont rapportés, 807 seulement n'ont pas réussi, soit un pourcentage de 17.9. Le plan a donc démontré sa valeur. Il est regrettable toutefois qu'au cours du présent exercice, commencé en avril, on ne s'en voit pas servi, si nous sommes bien informé, autant que par le passé. Un total de 4,694 établissements en quatre années et demie, cela fait en moyenne un peu plus de 1,000 établissements par année. Mais la moyenne, en l'occurrence, n'indique pas, parat-il, la situation vraie. A venir jusqu'au mois d'avril de cette année, le nombre des établissements avait été d'environ 1,200 par période de douze mois; depuis cette date, les établissements vont au ralenti et des gens qui sont bien situés pour savoir ce qui en retourne nous informent que le nombre des établissements, d'avril 1941 à avril 1942, sera d'environ 400. Ça n'est pas que les candidats à l'établissement en pays neuf aient été moins nombreux que par le passé, mais les deux gouvernements intéressés, d'Ottawa et de Québec, se sont montrés parcimonieux quant à la dépense pour la colonisation, qu'ils ont voulu pratiquer des économies de ce côté. Sous divers prétextes, l'on a éliminé les candidats qui se présentaient avec la recommandation des sociétés diocésaines de colonisation. Si bien que les 400 établissements que l'on prévoit pour l'exercice en cours ne sont même pas tous faits et la saison est déjà devenue moins favorable pour ceux qui restent à faire.

Le premier ministre de la province, qui est en même temps le ministre de la Colonisation, se fera sans doute un honneur et un devoir de revigorer notre politique de colonisation. L'après-guerre il faut songer de suite. Et une politique de colonisation ne s'improvise pas en quelques mois. Si le plan existant a déjà donné des résultats, au gouvernement d'en poursuivre l'application.

LES EXPORTATIONS

Les exportations d'animaux du Canada sur les Etats-Unis du 1er janvier au 2 octobre 1941 se décomposaient comme suit: 105,619 boeufs de boucherie, 14,977 vaches laitières, 56,408 veaux et 34,032 porcs, en augmentation de 15,120 boeufs, 14,977 vaches laitières et 33,853 porcs et en diminution de 8,053 veaux sur la période correspondante de 1940.

Visite du Tiers-Ordre à Roberval

Le R. P. Ambroise, capucin au monastère de N.-D.-de-Lourdes du Lac-Bouchette, a prêché, au cours de la semaine dernière, un triduum à N.-D.-de-Roberval à l'occasion de la visite canonique du Tiers-Ordre de St-François.

A tous les exercices une nombreuse assistance remplissait l'église. Au cours de ce triduum il y eut une cérémonie de vêtue et de profession; dix ont pris l'habit du Tiers-Ordre et trente-cinq ont fait profession.

A Roberval

Mlle Laura Tremblay, institutrice de Roberval, vient d'obtenir, par l'entremise de M. l'inspecteur Chs-Edouard Boily, une prime de \$20.00 du Département de l'Instruction Publique.

Mlle Cécile Bérubé, sténographe au bureau de la Cie Electrique, à Roberval, est partie pour le Nouveau-Brunswick, afin d'assister aux funérailles de son père, décédé la semaine dernière.

Nos condoléances à Mlle Bérubé.

Belle fête

Roberval, Spécial. — M. Trefflé Lachance, ex-maire de St-François-de-Sales, a été le héros d'une belle fête, dimanche le 23 novembre, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Un nombreux groupe de parents et d'amis y ont pris part.

Parmi les invités on remarquait M. l'abbé L. Larouche, curé de la paroisse, MM. Joseph, Léger, Aldège Lachance, de Chicoutimi; ses filles, Mmes Verreault et Chiricota. Une réception avait lieu chez Mme Verreault à cette occasion.

Gratifications

Mlle Angelina Boily, institutrice à l'école No 2 de Chambord, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Chs-Edouard Boily, une prime de \$20.00 en récompense de ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations à Mlle Boily.

Mlle Georgette Simard, institutrice à l'école No 6, de St-Jérôme, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Lorenzo Côté, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement.

NE FAITES PLUS GASPILLER VOS PORTRAITS

Faites-nous les finir. Vous verrez la différence. Chaque portrait .03; plus malle .03. Développement gratis; finition garantie toujours parfaite. GRATIS: agrandissement 10 pouces. Service très prompt. Essayez-nous.

STUDIO LAVOIE, ENRG. HEBERTVILLE, QUE.

Tél. 110

B. P. 67

J.-L. ROMÉO JOBIN

Comptable-vérificateur. SPECIALITES :

Vérification municipales, scolaires, industrielles, commerciales. Rapport de l'Impôt sur le Revenu, de la Défense nationale, et des surplus de bénéfices.

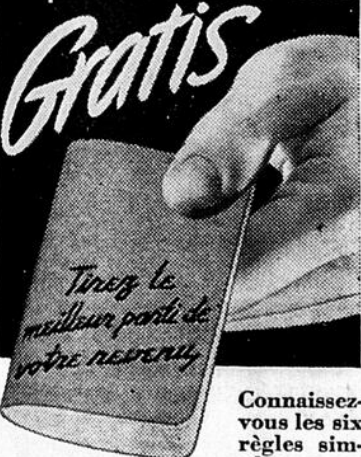
PRIX MODERES

ST-JOSEPH D'ALMA

CTE LAC ST-JEAN

Jeudi, 11 décembre 1941

Acceptez ce livret utile offert



Connaissez-vous les six règles simples pour

budgeter votre revenu? La première est: Ne payez pas plus d'une semaine de salaire pour un mois de loyer. Quelles sont les cinq autres? Ce livret vous les donne. Il divise les dépenses que vous devez prévoir des dépenses que vous devez calculer. Et il donne des exemples de budgets pour gens mariés ou célibataires ayant des revenus variés. Il est intitulé: "Tirez le meilleur parti de votre revenu". Et c'est à cela qu'il vous aide. Ce Livret Budgétaire de Poche contient aussi beaucoup de pages pour vos mémoires personnels. Remplissez simplement ce coupon et envoyez-le, et vous recevrez un exemplaire gratuit du livret.



NORTH AMERICAN LIFE

North American Life, 112 King St. W., Toronto, Ont. Veuillez m'envoyer, gratis, un Livret Budgétaire de Poche avec Mémo.

REPRÉSENTANT PAUL E. HARVEY

60

Impression d'un voyage

L'ascension de ce volcan, d'environ cinq mille pieds de haut, par les tramways et funiculaire, qui nous conduisent à un certain lieu dans la montagne, d'où les moins peureux atteindront le sommet à pied.

Je me suis rendu dans le cratère même où nous voyons la fumée s'échapper continuellement, avec accompagnement d'un bruit semblable à celui d'une locomotive de chemin de fer arrêtée à la gare. Le détonement et la cendre qui se dégagent de cet orifice sont quelque chose de sinistre à entendre et à voir. Il ne faut pas se figurer que ce cratère est une ouverture de dix pieds carrés, il a environ deux arpents de diamètre. Nous marchons sur la lave encore chaude, qui donne, sous les pieds, la sensation d'être de la pierre ponce; cette lave est semée de nombreuses fissures, laissant entrevoir cette mer de feu, sur laquelle nous nous promenons, et qui peut nous faire sauter d'un instant à l'autre. En faisant quelques pas, nous voyons la lave qui vient de sortir, encore toute rouge. Il fait là une chaleur très intense, que nous ne pourrions pas supporter longtemps, si notre esprit n'était continuellement arrêté sur le danger qui nous menace.

Des guides nous conduisent et nous entraînent pour ensuite recevoir un pourboire. D'autres fabriquent des souvenirs en enroulant des matières chaudes sur un sou, que vous avez bien eu l'obligeance de sortir de votre poche.

Je ne cacherai pas que, là, j'ai eu la peur de ma vie. La vue de ce volcan, de cette mer de feu, ces rugissements même qui menacent sans cesse procurent plus d'une sensation. C'est un véritable lieu sinistre que les touristes ne doivent pas visiter deux fois. Pour ma part, je suis

Pèlerinage au pays des ancêtres

57

veines bien ciselés partout sur le corps. La légende veut cependant qu'il n'en fût pas satisfait. Ayant terminé cet oeuvre, il lui donna un coup de marteau sur le genou et lui dit: "Parle". Il ne lui manquait que la parole et l'artiste était irrité de ne pouvoir la lui donner. En effet, le marbre est brisé de ce coup grossier reçu dans la colère.

Les anciennes fontaines des Romains sont encore semées à travers la ville, parmi lesquelles nous distinguons celle de Michel-Ange, un autre chef-d'oeuvre de ce génie sans borne. Les Romains utilisaient beaucoup l'eau comme ornement; encore aujourd'hui, par toute l'Europe, les fontaines et les jets-d'eau fourmillent. Les plus beaux spécimens sont à Versailles. Nous y reviendrons.

Ce petit récit de voyage serait sans couleur, s'il ne renfermait pas quelques lignes sur l'audience que le pape Pie XI a bien voulu nous accorder.

Sa Sainteté ne passe pas l'été au Vatican, et lors de notre visite, il était à son château de campagne, à Castel Gondolfo, à vingt-cinq milles de Rome. Nous atteignons ce palais par la nouvelle voie Appienne construite par Mussolini. Elle est parallèle à l'ancienne, mais bien différente; c'est une route moderne.

Aux abords du château, la première chose que nous remarquons est la garde du Souverain Pontife: la Garde Suisse. Elle est préposée à la surveillance du pape depuis des siècles, se montrant sous le même uniforme aux couleurs peintes par Raphaël. Quand cette dernière a reçu l'ordre de nous laisser passer, nous entrons dans la cour du palais. Ensuite à l'intérieur, après avoir parcouru une partie du château,

LA RECUPERATION DES REBUTS EST DEVENUE NECESSAIRE

Vos rebuts domestiques peuvent être transformés en matériel de guerre. Un comité local de récupération s'occupe de les recueillir dans votre localité. Mettez de côté: ferraille, chiffons, vieux os, bouteilles, papier à rebut.

ON COMPTE SUR VOUS

Le comité de récupération recueillera ces objets, mais on compte sur vous pour les maintenir en état utilisable, afin qu'ils puissent être plus facilement transformés en armes et en munitions.

POURQUOI RECUPERER

Le peuple anglais et nos soldats, qui tiennent notre première ligne de défense, ont besoin de navires, de canons, de chars d'assaut, d'obus; et Winston Churchill a déclaré: "Fournissez les outils, nous achèverons la besogne". Ce message s'adresse à chacun de nous. Pour répondre à cet appel, il nous faut TOUT DE SUITE des milliers de tonnes d'acier, de fer et d'autres métaux. Gaspiller notre matériel de guerre serait criminel.

CE QU'ON FERA DE VOS REBUTS

VIEUX OS

Avec les vieux os, on fabriquera de la colle pour avions, de la glycérine pour explosifs. Si chaque ménagère récupérait deux onces de vieux os par semaine, le Canada pourrait en transformer 10,000,000 de tonnes par année en matériel de guerre.

CHIFFONS

Les chiffons, vieux vêtements, chandails, chaussettes, etc., peuvent être transformés en couvertures, en pardessus, en tapis. Les retailles de laine propre sont en grande demande. Pour fabriquer des munitions, il faudrait aussi d'énormes

quantités de simples guenilles. Savez-vous que nous avons dû importer pour \$3,800,000 de chiffons l'an dernier?

FERRAILLE

Une tonne de ferraille peut donner 150 douilles d'obus de 18 lbs. Les métaux de rebut servent aussi à la fabrication des canons, des avions et des chars d'assaut.

PAPIER ET CARTON

Avec le papier et le carton, on fabrique des coffres à fusils, des caisses pour obus et autres réceptacles. Une vieille enveloppe peut devenir la bourre d'une cartouche.

VOICI COMMENT PROCEDER

1°—POUBELLE

La poubelle ne devrait contenir aucun des articles suivants: vieux os, chiffons, ferraille, papier de rebut et carton.

2°—VIEUX OS

Placez les vieux os dans une boîte de fer-blanc qui a son couvercle, mais une boîte ordinaire ou un sac pourraient suffire, à la rigueur. Les os retirés de la cuisson et même ceux que le chien a rognés peuvent être mis de côté.

3°—CHIFFONS

Autant que possible, placez vos chiffons dans des sacs différents: a) les lainages; b) le coton blanc; c) les cotons et les soies de couleur et les autres étoffes.

4°—FERRAILLE

Classez ensemble toute la ferraille ou métaux de rebut, tels que vieux outils, tisonniers, garde-boues, chaînes, casseroles, vases, cadres, cintres, papier de plomb ou d'étain, tubes de pâte dentifrice ou de crème à barbe, douilles des ampoules électriques, etc. Rouillée ou non, cette ferraille est utilisable.

5°—PAPIER

Le papier doit être propre et sec, ficelé en ballots, les feuilles moins grandes à l'intérieur. Les cartons doivent être aplatis. On n'a pas besoin de papier carbone, de papier imperméable ou goudronné. Les journaux et les magazines, s'ils sont propres, seront distribués dans les camps militaires, les hôpitaux et les navires.

OBSERVATIONS A RETENIR AUX MENAGERES—

Ne vous contentez pas de récupérer les rebuts de la semaine, mais furetez dans le grenier, à la cave et dans la cuisine d'été. Donnez tous vos rebuts.

AUX HOMMES —

Nettoyez votre atelier ou votre garage. Débarrassez-vous de vos vieux outils de jardinage et aussi des vêtements que vous ne porterez plus.

AUX ECOIERS —

Vous avez là une occasion exceptionnelle de seconder nos soldats. Aidez le comité de récupération. Les rebuts que vous recueillerez hâteront la victoire.

AUX CULTIVATEURS —

Donnez votre vieux fer et vos autres rebuts. Mieux encore, portez-les au comité de récupération le plus près de votre ferme, ou encore vendez-les à un chiffonnier.

A TOUS. — Ne vous dites pas: "Le peu que je puis faire ne comptera pas." C'est précisément ce qu'Hitler aimerait que vous pensiez. Le peu que vous recueillerez chez vous s'ajoutera à ce que les autres donneront, et l'effort collectif hâtera notre victoire. En temps de guerre, vous ne jetterez certainement pas un obus, une partie d'avion ou l'uniforme d'un soldat, n'est-ce pas? Or les objets de rebut qu'on vous demande seront transformés en matériel de guerre.

LE PAYS COMPTE SUR VOUS! Publié par le directeur du Service de l'Information, pour l'Office national de récupération, avec l'autorisation du ministre des Services nationaux de guerre.

Gratification

Mlle Marie-Louise Bouchard, institutrice à l'école de la Station de Chambord, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Chs-Edouard Boily, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Événements sociaux

LAC-STE-CROIX

Mariages. — Le 5 novembre, M. Léopold Boudreault unissait sa destinée à celle de Mlle Lucie-Anna Tremblay, fille de Mme Vve Adélaïde Tremblay. M. Théodore Boudreault servait de témoin à son fils tandis que M. Charles-Eugène Tremblay accompagnait sa soeur.

Le 23 novembre, M. Pierre Simard conduisait à l'autel Mlle Marie-Ange Tremblay. M. Paul Simard, frère du marié et M. Arthur Tremblay père de la mariée leur servaient de témoins.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux!

Naissances. — Le 16 nov. fut baptisé Jos. Charles-Dominique-Albin enfant de M. et Mme Zémilda Ménard, née Lucie-Anna Lavoie. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Ménard de Albanel, oncle et tante de l'enfant.

Le 26, Marie-Nicholle-Madeleine, enfant de M. et Mme Fernand Croit, née Antoinette Martin. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Villeneuve, oncle et tante de l'enfant.

Le 27, Jos-François-Valérien enfant de M. et Mme Thomas Guérin, née Rosalia Potvin. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Martel, oncle et tante de l'enfant.

Tableau d'honneur.

A l'école des garçons dirigée par M. Gérard Dufour, instituteur, pour le mois de novembre:

9e année: M. Paul Marcel Villeneuve.

8e année: MM. Clément Voyer, Jean-Paul Langevin, Gérard Duchesne et Lucien Potvin.

7e année: MM. Roland Tremblay, C.-E. Jos-Henri Plourde, Jean-Louis Dufour, Louis-Marie Côté, Rosaire Côté, Roland Tremblay, F. Camille Potvin.

6e année: Laurent Fortin, Paul-Henri Côté, Bertrand Fortin, Yvon Tremblay, Laurier Lavoie, Edgar Tremblay, Benoît Fortin et Victorin Bouchard.

5e année: MM. Raymond Duchesne, Clermont Tremblay, Camille Fortin et Paul Duchesne.

La Ste-Catherine. — La fête de Ste-Catherine n'a pas eu son écho seulement dans les écoles cette année puisque les cercles des Dames Fermières ont organisé une magnifique soirée récréative à cette occasion à laquelle étaient présentes toutes les dames fermières et leurs

maris, de même que leur aumônier M. l'abbé Jules-A. Villeneuve, vicaire.

Va-et-vient. — M. et Mme Joseph Baillangeon de Shawinigan étaient en promenade chez M. Charles Baillargeon récemment.

M. et Mme Robert Gagné de Métabetchouan sont venus passer la fin de semaine chez M. Gaudiose Dufour.

Mlle Germaine Côté, coiffeuse est de retour d'une promenade de Jonquières.

Retraite fermée. — Un groupe de retraités de Ste-Croix sont de retour de Val Racine. Ce sont: MM. Jean Lapointe, Joseph Plourde, Welley Tremblay, Henri Croit, C. Frs Baillargeon, Gérard Dufour, Léopold Fortin, J.-Chs Villeneuve, Louis-Henri Larouche, Ls-Joseph Simard, Jean Richard Potvin, Louis, Henri Villeneuve, Jean-David Pelletier, Pierre Fortin, Joseph Langevin et d'autres dont les noms nous échappent. Cette retraite était organisée par la Ligue du Sacré-Coeur. Tous sont revenus très satisfaits avec le dessein d'y retourner si l'occasion les favorise attendu qu'on en connaît tous les fruits que lorsqu'on y est allés déjà et souhaitant d'en voir un grand nombre les imiter.

À ST-JOSEPH-D'ALMA

Baptêmes.

Le 19 nov. 1941, Joseph-Gilbert-David-Laurier, fils de M. et Mme Léonard Pednault, Parrain et marraine M. et Mme David Tapin.

Le 21 nov. 1941, Marie-Yvonne-Pierrette, enfant de M. et Mme René Gagnon, Parrain et marraine M. et Mme Adjuitor Boivin.

Le 22 nov. 1941, Marie-Ghislaine-Olivette, enfant de M. et Mme Georges Harvey, Parrain M. Paul Harvey, marraine Mlle Jacqueline Harvey soeur de l'enfant.

Le 30 nov. 1941, Joseph-Antoine-de-Padoue-Gilles, enfant de M. et Mme Armand Page, Parrain M. Padoue Côté, marraine Mlle Cécile Bouchard, cousine de l'enfant.

Le 30 nov. 1941, Joseph-Edmond-Gilbert, enfant de M. et Mme Aimé Harvey, Parrain et marraine M. et Mme Edmond Desmeules.

Le 3 déc. 1941, Marie-Marguerite-Nellie, enfant de M. et Mme Nelson Potvin, Parrain et marraine M. et Mme Théophile Gagnon.

Mariages.

Le 30 nov. 1941, M. Henri Dionne, fils de M. Ernest Dionne, unissait sa destinée à Mlle Marie-Emilie Munger, fille de M. Léonidas Munger, de St-Joseph-d'Alma.

Le 26 nov. 1941, M. Achille Tremblay, fils de M. Médéric Tremblay unissait sa destinée à Mlle Germaine Messier, fille de feu Joseph Messier, de St-Joseph-d'Alma. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Pharmacie LEFEBVRE'S Pharmacy

JUSTIN LEFEBVRE, Prop.

SAINT-JOSEPH-D'ALMA

La plus grande pharmacie de la région

58

Impression d'un voyage

nous atteignons la pièce où Pie XI se laissera voir, mais vous ne sevez jamais quand.

Heureusement nous n'attendimes pas trop longtemps. Par une chaleur suffocante, des gardes se tiennent à la position d'attente, la tête presque perdue sous d'énormes casques de fer. Tout à coup, l'une d'elles fait résonner la salle de son commandement: c'est l'annonce que le Pape va entrer: il entre...

Vieillard de quatre-vingts ans, très vieux d'apparence, de petite taille, on ne peut se méprendre sur le nombre d'années qu'il supporte et même sur celles qui lui restent à vivre. Sa figure se disloque misérablement lorsqu'il parle; c'est pour lui un effort pénible que de dire quelques mots en public. On dit qu'il donne ses audiences sans parler; il se limite maintenant à donner sa bénédiction, car n'oublions pas que ces audiences se succèdent continuellement. Je me suis laissé dire qu'il a une réelle prédilection pour ses enfants canadiens; que le Canada est une grande consolation pour lui. Nous en avons eu la preuve, lorsqu'il dérogea à sa règle de conduite habituelle, pour nous dire quelques mots en français. En voici le texte intégral:

"CHERS FILS ET CHERES FILLES"

"C'est avec une paternelle joie que nous vous voyons, que nous vous souhaitons la bienvenue dans la maison du père commun. C'est pour nous une joie particulière de savoir que c'est un pèlerinage canadien. Ce n'est pas un petit mérite pour vous d'être venus à Rome, car la distance est grande; nous voulons dire la distance géographique, car nous savons que les deux pays sont si près l'un de l'autre; nous disons que la distance est grande géographiquement mais non spirituellement. Vous avez

Pèlerinage au pays des ancêtres

59

"donc franchi cette grande distance pour venir voir le père commun, pour lui demander de vous bénir. L'heure n'est pas très propice aux voyages, et grandes sont les difficultés économiques, non seulement générales, mais individuelles. Vous avez fait de grands sacrifices pour venir nous voir, vous Canadiens très chers, exemple de vie chrétienne et de famille chrétienne. Vous êtes venus sous la conduite d'un représentant de tout le Canada. Sous les meilleurs auspices possible, car ce digne représentant est l'évêque de Chicoutimi. Nous vous voyons donc, nous vous saluons, nous donnons donc notre bénédiction, une grande bénédiction, que vous avez si largement méritée. Nous vous bénissons, vous tous, très chers fils et très chères filles du Canada. Nous bénissons chacun et chacune d'entre vous, ainsi que les chères personnes, que chacun et chacune de vous porte dans sa pensée et dans son coeur; vous tous, vos maisons, vos familles et notre cher, votre cher Canada. Adieux."

Le Pape remet ensuite des images à Mgr Larmache qu'il nous distribue en souvenir de cette audience. Il se retire alors les sueurs au front. On voit qu'il vient de faire un effort tout particulier pour le Canada.

* * *

Je quitte Rome avec quelques-uns de mes compagnons seulement. Nous voulons voir le Vésuve et les ruines de Pompéi.

Naples a un cachet particulier. Nous entendons les chants napolitains par les rues et sur les places publiques, où l'on passe le chapeau pour recueillir ce que les passants veulent bien donner. C'est une ville assez bizarre.

Mais parlons du Vésuve. D'abord nous faisons

10 CENTS PAR JOUR PAIENT UN CLAVIGRAPHÉ PORTATIF REMINGTON



SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN CLAVIGRAPHÉ PORTATIF, ACHÉTEZ LE MEILLEUR — UN NOUVEAU

REMINGTON

Plusieurs modèles au choix, tous dotés des particularités des machines plus grosses. Toute l'efficacité du modèle régulier et la commodité de la machine portable. Ecrivez aujourd'hui même pour demander le catalogue illustré et les détails de notre mode de paiements différés.

La Librairie Commerciale, Ltée

151, RUE RACINE, CHICOUTIMI

Nom

Adresse

Ville

Bilan d'octobre du Canadien National

Montréal. — Les recettes d'exploitation du Canadien National, en octobre, se sont élevées à \$28,760,510. De leur côté, les frais d'exploitation se sont chiffrés à \$22,721,781, procurant des recettes nettes de \$6,038,729, soit une augmentation de \$707,407 relativement au mois correspondant en 1940.

Les dix premiers mois de cette année révèlent que les recettes d'exploitation se sont élevées à \$249,072,521; les frais d'exploitation à \$194,444,666, les recettes nettes d'exploitation se chiffrant à \$54,628,055 une hausse de \$21,418,417 sur les résultats obtenus au cours des dix premiers mois de 1940.

Événements sociaux

N.-D.-D'HÉBERTVILLE

Baptêmes, mariages et sépultures du 23 octobre au 1er décembre.

B-29 oct. est née Marie-Claire, enfant de Albéric Girard, et de Florence Guérin. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Lapointe.

B-29 oct. est né Joseph-Gustave-Yves, enfant de Rémi Boily, et de Marguerite Fraser. Parrain et marraine: M. et Mme Gustave Boily, de Jonquière.

B-2 nov. est née Marie-Annette-Angella, enfant de Lorenzo Duchesne et de Elianne Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Tremblay.

S-5 nov. est décédée Mme Charles Hudon, née Marie-Claire Simard, à St-Joseph-d'Alma, et inhumée à Hébertville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

B-6 nov. est né Jos.-Charles-Yvon, enfant de Euclide Potvin et de Thérèse Larouche. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Potvin.

S-12 nov. Mme Arthur Tremblay, née Hélène Larouche, est décédée le 10 novembre, à l'âge de

soixante-quatorze ans. Son service a eu lieu le 12 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

B-13 nov. est né Jos.-Paul-Edgar, enfant de Camille Tremblay, et de Jeanne-Ida Tremblay. Parrain et marraine M. et Mme Edgar Tremblay.

B-22 nov. est né Jos.-Ulysse-Maurice, enfant de Camille Perron, et de Philomène Perron. Parrain et marraine: M. et Mme Ulysse Boies de la Malbaie.

S-24 nov. est décédé M. Joseph Duchesne à l'âge de 59 ans.

S-27 nov. est décédé Léon Girard, enfant de M. et de Mme Ernest Girard, maire de la paroisse, à l'âge de 16 ans.

B-27 nov. est née Marie-Rose-Pierrette, enfant de Georges-Henri Fortin et de Yvette Pearson. Parrain et marraine: M. et Mme Victor Fortin.

B-29 nov. est né Jean-Pierre-André, enfant de Georges-Henri Levesque, et de Albertine Claveau. Parrain et marraine: M. et Mme Albéric Levesque.

B-29 nov. est né Jos-Gabriel-Marie, enfant de Richard Paradis, et de Antoinette Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Jos.-Achille Paradis.

B-30 nov. est né Jos.-Edmond-Réjean, enfant de Donald Vaillancourt et de Marie-Anne Guérin. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond-Is Vaillancourt.

S-1er déc. est décédé Joseph Lemay à l'âge de soixante-dix ans.

À ST-JOSEPH-D'ALMA

Décès. — Le 27 nov. 1941 M. Eugénie Côté époux de feu Elise Boivin, est décédé à l'âge de 65 ans et 10 mois.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de St-Joseph-d'Alma.

A la famille en deuil le "Lac-St-Jean" offre ses plus vives condoléances.

Le 30 nov. 1941, Normand Tremblay, fils de M. et Mme Henri Tremblay est décédé à l'âge de 16 mois.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

A Saint-Urbain

Mlle Marie-Paule Tremblay est retenue à sa chambre pour mal d'yeux.

Mlle Rosanna Fortin est de retour d'un voyage à la Baie-St-Paul. M. E. Langlois, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Baie-St-Paul, a fait dernièrement l'inspection de la Caisse à notre succursale.

M. J.-E. Desgagné, insp. d'écoles, a fait la visite des écoles dernièrement.

Mlles Marie-Louise Bouchard et Alma Tremblay ont obtenu chacune une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. Félicitations.

M. Clément Fortin est depuis quelque temps sous traitement à l'hôpital Laval de Québec.

M. Ulysse Duchesne, époux de M. Tremblay, est décédé le 24 nov. à l'âge d'environ 50 ans.

Condoléances. — Le 27, la température bien qu'assez froide est très belle pour la saison. A peine avons-nous vu la neige qu'elle est disparue aussitôt. La circulation du taxi de St-Urbain à Québec se continue, nous voyons aussi les autobus de Chicoutimi passer chaque jour.

ST-JEAN-L'ÉVANGELISTE

La Ste-Catherine. — Mardi le 25, à l'occasion de la fête de Ste-Catherine il y eut petite réception à la demeure de M. et de Mme Roméo Levesque. Parmi les invités on remarquait MM. Polycarpe Martel, Georges Martel, M. et Mme Roméo Levesque, M. et Mme Wilbrod Gagné, M. et Mme Alfred Dufour, M. René Gagné, Mlles Lucina Martel, Mariette Gagné, Lucette, Olive et Edith Gilbert, tous se séparèrent à une heure assez avancée enchantés de leur petite soirée.

A SAINT-GÉDEON

Décès. — Le 29 novembre, est décédée Mme Michel Fortin, à l'âge de 91 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu à St-Gédéon.

Gratification. — Mlle Blandine Boivin, institutrice au couvent du Bon-Conseil, vient de recevoir du département de l'instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Côté, une prime de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement. Félicitations à cette dévouée institutrice.

Gratification

Mlle Anita Laroche, institutrice à l'école du village de Chambord, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Chs-E-douard Boily, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. C'est la deuxième fois que Mlle Laroche mérite cette récompense. Nos félicitations à Mlle Laroche.

Prenez l'habitude de vous chauffer chez...

L. J. COUTURE
Nouveautés pour dames
ST-JOSEPH-D'ALMA



STUDIO E. BONNEAU

ST-JOSEPH-D'ALMA, P. Q.

Tout travail photographique fait avec soin et promptitude.
Nous garantissons notre travail sous tous les rapports.

Vous trouverez un choix de Kodaks, Films et Accessoires

Nous avons toujours en main un assortiment de Cadres et Moulures de choix.



200
Manteaux
en drap garnis de fourrures pour dames, avec un rabais de

10, 20
et
30%

LE MAGASIN PARISIEN, Enrg.

— ST-JOSEPH-D'ALMA —

Le plus grand magasin de nouveautés dans la région offre à sa nombreuse clientèle le plus grand choix pour les fêtes à des prix exceptionnellement bas.

100,000.00 de Marchandises sont offertes au public avec une économie de 20 à 25 pour cent sur tout ce que vous pouvez trouver ailleurs.

Grâce à son pouvoir d'achat, le Magasin Parisien peut se permettre de vous vendre à des prix aussi réduits.

200 ROBES
NOUVELLEMENT ARRIVÉES

200 robes, couleurs les plus en vogue, tailles 12 à 20 ans. Spécial:

\$2.95

Une foule d'autres marchandises seront réduites dans ces proportions pour le temps des fêtes.

La devise du Magasin **PARISIEN**

"Un seul prix pour tout le monde, satisfaction garantie ou argent remis. Service, qualité, satisfaction!"



La reconstruction à St-Joseph-d'Alma

La reconstruction des immeubles incendiés à St-Joseph-d'Alma, il y a une quinzaine de jours, est déjà commencée. M. Justin Lefebvre, pharmacien, a commencé à construire en collaboration avec Gagnon & Frère, propriétaires du magasin de meubles. Cette construction sera des plus modernes. La nouvelle pharmacie Lefebvre devra être ouverte au public vers le mois de février prochain.

En attendant la pharmacie Lefebvre est organisée temporairement dans l'immeuble occupé par la Banque de Montréal.

M. Léo Simard, marchand de merceries pour hommes et l'un des sinistrés du 14 novembre dernier, commencera sous peu la construction de son magasin. En attendant M. Simard continue son commerce dans l'immeuble de M. Charles Maltais.

M. F.-P. Nadon, horloger-bijoutier, a transporté son commerce au No 141, rue St-Joseph, dans l'immeuble de M. Jos. Leclerc.

Le commerce semble avoir repris sa vie normale. Les bureaux d'affaires sont organisés temporairement et les locataires sont assez bien pourvus de logements.

Cependant l'on ne cesse de déplorer le malheureux service d'eau de cette ville. Même actuellement pour fournir seulement au service domestique l'on a été obligé de faire l'installation d'une pompe et l'eau

Nouvelle compagnie

La Gazette Officielle du 29 novembre nous apprend que M. Elzéar Potvin, électricien, de St-Joseph-d'Alma, M. Antonio Bouchard, navigateur et M. Arthur Bouchard, marchand, tous deux de l'Anse-Saint-Jean, se sont constitués en corporation sous le nom de "La Compagnie d'Énergie Électrique de l'Anse-Saint-Jean". Le principal but de la compagnie sera d'exploiter l'électricité, le gaz ou toute autre source de chaleur, de lumière, de force pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice, ainsi que tout ce qui s'y rattache: exploiter une compagnie de téléphone ou de télégraphe et autres.

Le montant du capital-actions de la compagnie est de quarante-cinq mille dollars, divisé en quatre cent cinquante actions de cent dollars chacune; le montant avec lequel la compagnie commencera ses opérations est de vingt mille dollars.

Le bureau principal ou siège social de la compagnie sera au village de l'Anse-Saint-Jean, dans le district de Chicoutimi.

se fait rare de temps à autre au cours de la journée. Si cette ville avait été pourvue d'un bon service d'eau, l'incendie du 14 novembre aurait pu probablement être maîtrisé au début. Faut espérer qu'on remédiera à cet état de choses.

A DOLBEAU

Nouveau curé à N.-D.-de-Lorette. Mardi, le 18 courant, M. l'abbé J.-Bte Simard, curé de Dolbeau et vicaire forain, se rendait à Notre-Dame-de-Lorette (Canton: Antoine), faire l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Henri Larouere, ex-vicaire à St-Jérôme, en remplacement de M. l'abbé Maurice Larouere, démissionnaire pour cause de santé. Un bon groupe de paroissiens s'étaient rendus à la cérémonie. Le nouveau curé eut adressé la parole et dit qu'il était très heureux de venir parmi eux. La cérémonie se termina par le salut du Très-Sacrament.

Décès. — Le 14 novembre, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, après quelques jours de maladie seulement, M. Joseph Bussière, époux de dame J.-Ida Bergeron, à l'âge de 45 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à Dolbeau le 17 courant. Il laisse son épouse et 6 enfants (le plus vieux n'a que 10 ans).

Naissances. — Marie-Françoise-Bibianne, enfant d'Alfred Parrot et de Simone Neron. Parrain, Edmond Neron; marraine, Mariette Gagne.

Marie-Lucille-Charlotte - Annette, enfant d'Henri Gagnon et de Régina Côté. Parrain, William Gagnon, marraine, Lucile Genest.

Une automobile a été incendiée accidentellement dans l'Afrique d'Albanet; on croit que le propriétaire est de Girardville.

La médaille du Centenaire dans nos écoles

Dans la plupart des écoles primaires, l'on gratifie les premiers de classes d'une médaille de plomb en forme d'étoile avec l'inscription: "Au mérite."

Pourquoi ne pas remplacer cette médaille par celle du Centenaire du Saguenay. Certes que le côté artistique y gagnerait très souvent.

Et d'ailleurs il nous semble que ces élèves studieux et travailleurs ne seraient pas moins heureux d'être décorés du symbole qui leur rappellerait la fierté de leurs origines et la noblesse de leurs ancêtres. Ne seraient-ils pas fiers de prouver par leur application à l'étude qu'ils sont les dignes descendants d'une race dont les ancêtres s'illustrèrent dans le travail quotidien bien accompli et dans la généreuse acceptation de tous les sacrifices imposés pour l'édification du royaume du Saguenay?

En fait de décoration nous ne croyons pas qu'il pourrait y en avoir de plus symbolique.

C'est une suggestion.

J.-A. F.

Tadoussac aura bientôt l'électricité

Tadoussac aura bientôt l'électricité. On va entreprendre incessamment la construction d'un barrage de 215 pieds de longueur et d'une usine hydro-électrique de 30 pieds par 30 pieds. L'entreprise coûtera environ \$70,000.00.

VIOLENT INCENDIE A MISTASSINI

Un violent incendie a causé des dommages considérables, samedi, aux propriétés de M. C.-A. Gauthier et de Mme Willie Loiselle, à Mistassini. Les flammes furent maîtrisées après un long travail acharné. Un magasin se trouvait dans l'une de ces bâtisses et a été profondément endommagé. Les pertes sont considérables dans les meubles, la lingerie et autre marchandise.

ENCOURAGEZ VOTRE JOURNAL LOCAL

F.-P. NADON

ORLOGER-BIJOUTIER
Opticien d'ordonnances.



Spécial pour le temps des fêtes

Montres-bracelet pour dames et messieurs

\$9.95

VOYEZ NOS VITRINES!

Choix complet de cadeaux pour les Fêtes.

Un dépôt de \$1. vous fait réserver votre cadeau et vous êtes certain d'avoir l'article de votre choix.

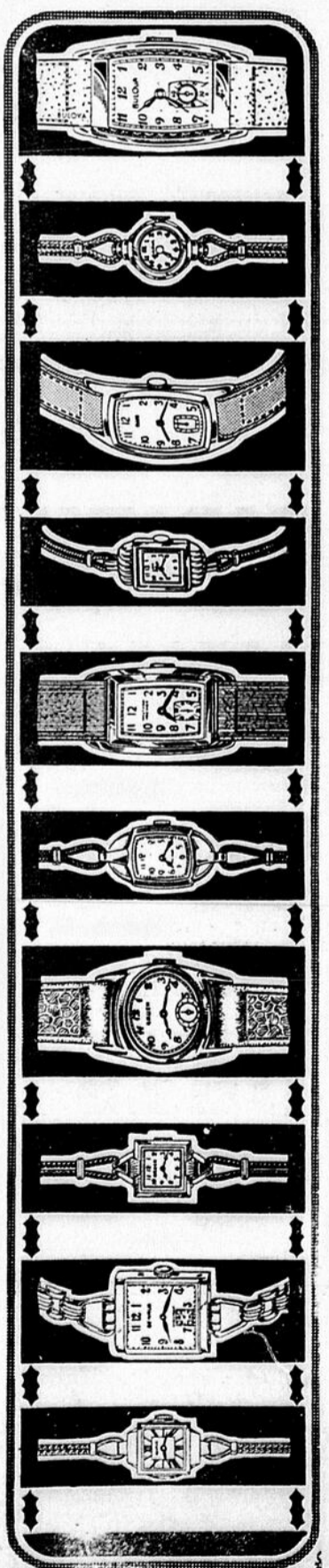
F.-P. NADON

141, rue St-Joseph
En face du presbytère

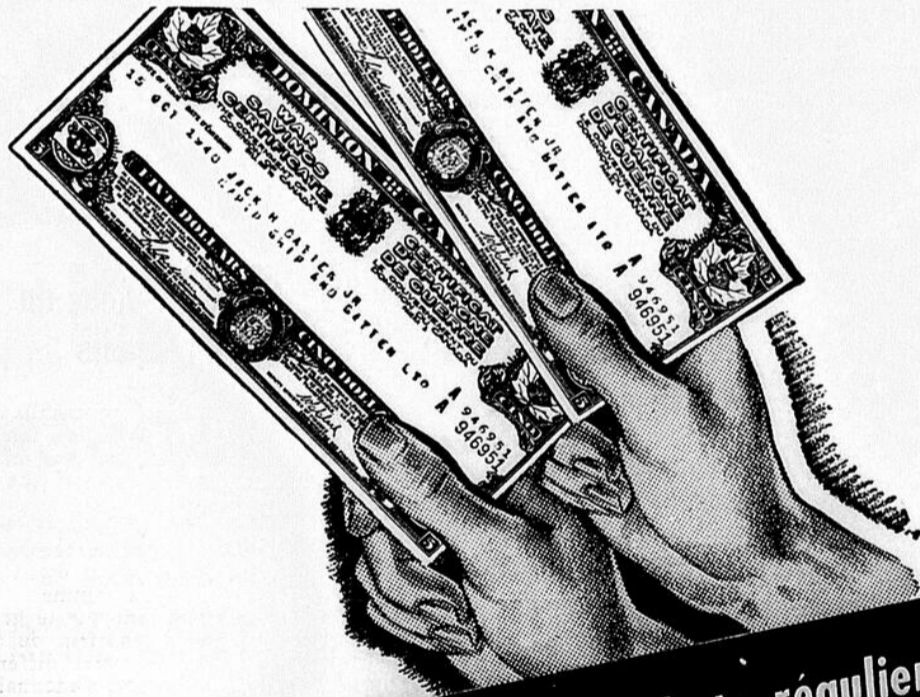
GETTE ANNÉE, ACHETEZ VOS CADEAUX CHEZ

F.-P. NADON

"Montez une marche, sauvez une piastre!"



ST-JOSEPH-D'ALMA s'est engagée à coopérer à la CAMPAGNE D'ARMEMENTS du CANADA



DOUBLEZ vos achats réguliers DE CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

Vos dollars servent à forger des armes!

● La Campagne Nationale d'Armements bat son plein. Coopérez-y dans votre milieu. Doublez vos achats réguliers de Certificats. Prenez-en l'engagement dès aujourd'hui! En doublant vos achats, vous aidez doublement le Canada et vous aug-

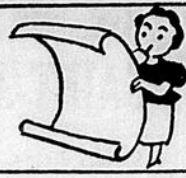
mentez d'autant vos placements. Le Canada a besoin d'armements, tout de suite! Vos dollars les lui fourniront. Les Certificats d'Épargne de guerre sont à la portée de tous. Achetez vous-même et faites acheter plus de Certificats aussi souvent que possible.

PUBLIÉE PAR LE COMITE DE ST-JOSEPH D'ALMA POUR L'ÉPARGNE EN TEMPS DE GUERRE



LA PAGE FÉMININE

"VIVRE ET RAYONNER"



LA PESTE BLANCHE

La peste blanche, communément appelée la tuberculose, maladie extrêmement contagieuse qui atteint les organismes prédisposés par l'hérédité, le surmenage, est causée par un bacille spécifique qui attaque principalement les poumons.

Ne dirait-on pas que la tuberculose a établi ses quartiers généraux dans la province de Québec, où elle se plaît à exercer tous les ravages dont elle est capable, pour se venger d'avoir été pourchassée des autres coins du pays. En 1939, cette terrible Parque nous a tué 2,026 canadiens dont 1,059 québécois contre 277 ontariens; et les dernières statistiques révèlent que le taux de la mortalité causée par la tuberculose est de 76.9 dans notre province, alors que celui des provinces voisines n'est que de 25.2 environ. N'est-ce pas là une situation qui nous humilie?

Le Ministère des Services de guerre vient nous rappeler que notre jeunesse n'est pas en santé, puisque cinquante-six pour cent seulement des conscrits examinés en vue du service militaire, ont été classés dans la catégorie "A". Un niveau de santé si bas est angoissant. Voilà une situation intolérable qui entrainera sûrement notre perte, si chacun de nous n'envisage le problème bien en face, dans sa cruelle réalité, et ne prend l'offensive pour repousser l'ennemie qui est à nos portes, dans nos foyers, dans nos places publiques, partout où il y a un travail de destruction à faire.

Le premier devoir des gouvernants est de veiller à la santé de leurs administrés, en éliminant tout ce qui est susceptible d'en baisser le niveau, tels que l'eau impotable, le lait contaminé, les endroits malpropres; aussi les autorités s'efforcent-elles de faire l'éducation du peuple, lequel s'est moqué trop longtemps des règles de l'hygiène; mais cela ne suffit pas: il faut lever une armée formidable pour enrayer cette marche triomphale de la tuberculose. Dans cette bataille, le concours de tous est nécessaire. Quand les hygiénistes travailleraient à perdre haleine, leur efforts seraient vains, si chacun de nous n'entreprend la lutte.

Adaptons-nous aux besoins de l'heure: mangeons une nourriture saine; observons l'hygiène, habitons des logements salubres, et de concert avec nos médecins dépistons les malades pour les isoler ensuite.

La campagne du Timbre de Noël vient à son heure, soustrayons quelques dollars et venons ainsi en aide aux oeuvres anti-tuberculeuses. La guerre qui mobilise nos énergies, nos pensées et notre argent, ne doit pas nous faire oublier cette autre guerre que nous livre la tuberculose.

Ayons toujours présent à l'esprit que la santé physique est un capital précieux.

LA DIRECTRICE

Mon grand petit garçon

Las, tu t'appuies contre mon épaule, dans le métro, mon grand petit garçon
Las, tu t'appuies contre mon épaule, dans le métro, mon grand petit garçon
Je touche ta douce joue, je respire ton odorante petite toison.
Je voudrais me faire plus moelleuse et plus tendre encore pour mieux

De temps en temps tu ouvres tes larges yeux et tu me regardes avec un
Et mon coeur se gonfle alors d'une telle joie que j'ai peur qu'il n'éclate.
O mon grand petit garçon, ô mon coeur, ô ma douceur qui me dilate.
M'irais jusqu'au bout du monde avec toi niché contre mon coeur qui

O cher petit garçon que j'ai reçu de Dieu et dont je garde la main dans

HENRIETTE CHARASSON.

Le problème des cadeaux

Noël approche. Tous les ans, en décembre un grand problème se pose. Celui des cadeaux. Que vais-je donner?

Des jeunes filles économes ont trouvé une solution épatante, elles ont décidé de se faire des étrennes pratiques et originales. Elles s'offrent un chandail, une paire de bas, des lainages, et des gants qu'elles expédieront à nos troupes outre-mer.

Avec la guerre le choix des cadeaux est simplifié. En effet les jouets de métal feront place aux jouets de bois. Les trottinettes et les carrosses serviront à fabriquer des tanks, des bateaux et des avions, et les enfants seront contents de savoir que leurs mamans, leurs soeurs, leurs frères et leurs amis seront protégés un peu plus.

Les jeunes femmes éviteront de donner des produits de beauté. Elles savent que la glycérine et l'alcool qui sont employés dans la fabrication des astringents, des crèmes de beauté servent maintenant à

faire des explosifs. Nous contribuerons ainsi à l'effort de guerre avec des moyens très simples.

Toutes les femmes, même celles qui ne peuvent s'enrôler dans les services actifs ou travailler aux oeuvres de guerre sentent la nécessité d'aider à stabiliser l'économie de leur pays en achetant à bon escient et en faisant un choix judicieux dans leurs achats.

L'Office National des prix et du commerce en temps de guerre donne des conseils précieux. Ils deviendront les 12 commandements de la canadienne.

- 1—Faites un budget.
- 2—N'achetez pas de choses inutiles.
- 3—Coupez court aux paiements à termes.
- 4—Faites le sacrifice des objets de luxe.
- 5—Achetez des choses serviables.
- 6—Economisez.
- 7—Portez-vous même vos paquets.
- 8—Évitez les livraisons inutiles, en faisant une liste des achats.
- 9—Évitez la perte des produits alimentaires.
- 10—Récupérez le papier, les ma-

Le coin de l'hygiène

La bronchite est rarement une maladie grave; elle est fréquente cependant, elle devient ennuyeuse lorsqu'elle s'attaque à un enfant. Le danger de la bronchite réside dans la possibilité de l'infection secondaire. Dans ce cas, elle donne presque toujours naissance à la pneumonie. Quelquefois le développement d'une bronchite aiguë est si rapide qu'il n'y a pas moyen de la prévenir.

Dans certaines manifestations de la bronchite l'infection est superficielle il n'en est pas ainsi cependant, si elle se localise dans la membrane muqueuse qui borde les bronches.

Cette infection n'est pas toujours produite par le même microbe. Quelquefois cela peut être l'oeuvre du streptocoque qui loge presque continuellement dans le nez et la gorge. Dans d'autres circonstances le mal commencera par une inflammation provenant de la rougeole, de l'influenza ou d'un rhume. D'ordinaire la bronchite attaque les enfants sous-alimentés ou victimes du froid ou de la chaleur. Cette maladie et sa complication la plus naturelle, la broncho-pneumonie se présentent rarement chez des enfants bien nourris, bien soignés et sains.

Dans la majorité des cas, les germes prennent racine dans les bronches, parce que l'organisme est incapable de résister à leur attaque à cause de leur manque de résistance.

L'hiver est sûrement la saison où cette maladie se présente le plus fréquemment, mais il ne reste pas moins vrai qu'elle est toujours à redouter. C'est pourquoi il faut se garder des changements subits de température. Il importe encore de ne pas porter de vêtements mouillés. Par exemple aussitôt qu'un enfant rentre, il est nécessaire de le changer de vêtements.

L'infection pénètre dans les bronches par le tube respiratoire. Nous savons qu'un éternuement peut projeter les microbes à une grande distance. Il en est de même de la toux. Il importe d'éloigner autant que possible les enfants de leurs petits compagnons qui toussent, éternuent et crachent à cause de la présence de l'infection.

Lettres d'amour du temps jadis

Napoléon détrôna et installa des rois et changea la face de l'Europe pour convenir à ses propres plans. Cependant, cet homme occupé de gigantesques projets pour créer les Etats-Unis d'Europe et dominer le monde entier, prenait le temps sur le champ de bataille pour écrire des lettres d'amour à sa femme.

Ces lettres attestent que le grand Napoléon pouvait souffrir du mal d'amour, mais avec cette différence. Lorsque Napoléon s'adonnait à quelque chose, même au mal d'amour, il y mettait toute sa pensée, et toute son énergie. A preuve, cette lettre écrite pendant sa campagne d'Italie. Combien de femmes reçoivent de pareilles lettres de leurs maris absents?

"Ma chère Joséphine:
"Vous m'avez inspiré un amour qui m'a enlevé la raison. Je ne puis manger et ne puis dormir, je ne me soucie plus de mes amis non plus que de la gloire; j'apprécie la victoire seulement parce qu'elle vous est agréable. Si ce n'était de cela je quitterais l'armée et je retournerais en hâte à Paris pour me jeter à vos pieds. Vous m'avez inspiré un amour sans limites; vous m'avez rempli d'une frénésie enivrante. Il ne se passe jamais une heure sans

que je ne regarde votre portrait, et jamais une heure ne passe sans que je le couvre de baisers."

tières grasses, les os, les chiffons, le verre, le caoutchouc, les métaux.
11—Épargnez l'électricité, le charbon, la gazoline.
12—Placez vos économies dans les timbres de guerre et les certificats d'épargne.
Être ingénieux, c'est servir le

L'organisation de la vie de société

Et son influence littéraire.

Les salons.... (Suite)

Les divertissements ne manquaient pas. On écoutait chanter, on se jouait des farces les uns aux autres. Toutefois le plaisir le plus constant et le plus délicat était celui de la conversation. Tout était naturellement matière à entretien: petites nouvelles, faits du jour, pièces et livres récents, questions grammaticales. On savait parler légèrement des choses sérieuses et sérieusement des choses légères, badiner et discuter gravement sur la vie ou la mort.

Cependant chaque salon paraît avoir eu ses préférences: à l'Hôtel de Rambouillet les lettres étaient la grande occupation avec le théâtre; on lisait solennellement les lettres de Balzac, Corneille lut la plupart de ses pièces, Bossuet à l'âge de seize ans, y improvisa même un soir un sermon, ce qui fit dire à Voiture qu'il n'avait jamais entendu prêcher ni si tôt, ni si tard.

La préciosité: Les caractères originaux de cette vie mondaine se résume dans ce mot: la préciosité. Elle a été une recherche de la distinction sous toutes ses formes.

Le costume: La première distinction c'est l'élégance dans le vêtement: gants, plumes, parfums, dentelles. Bientôt on exagéra et les costumes des marquis seront extravagants.

L'honnêteté: Il faut savoir se tenir et se faire estimer dans le monde. N'ignorer aucune règle de politesse, être un causeur spirituel et par-dessus tout être un homme honnête. C'est l'idéal qui se forme alors dans les salons. Il fallait aussi avoir de la distinction dans les sentiments, de la distance de l'esprit. Au fond la grande affaire c'est de se montrer spirituel; aussi on aime les discussions littéraires où il est aisé de faire valoir son esprit.

La société en se constituant avait attiré à elle les écrivains. Qu'est-il résulté pour la littérature de ce commerce des gens du monde et des gens de lettres?

Les auteurs se sont imposés au respect de l'aristocratie et ont appris d'elle les convenances et le goût. Ils ont parlé le langage des honnêtes gens, un langage pur, clair, précis, dépouillé de tout pédantisme comme de toute pédanterie.

Elles sont près

Pour amuser ses invités, un riche seigneur béarnais a convié à sa table un de ses bergers. Pour mettre l'homme à son aise, il lui parle de ses troupeaux.

—Montre-nous, lui dit-il, comment tu siffles pour rassembler tes moutons le soir, sur la montagne?

Le pasteur porte alors ses doigts à la bouche et fait entendre un imperceptible sifflement.

—Siffle, siffle plus fort, dit le seigneur, comme si tu étais à la montagne.

Et le berger de lui répondre:

—Sire, je siffle très fort quand les bêtes sont loin; je siffle doucement quand elles sont tout près de moi.

Les peines d'Amour

Beaucoup de jeunes filles font ce qu'on appelle classiquement: "une peine d'amour". Ma foi, il est déplorable que le coeur féminin soit parfois aussi sensible! Car toute réflexion faite, je me demande ce que valent au juste ces peines d'amour?

Pleurer pour un homme que l'on aime follement s'il ne sait payer du retour, dans ce cas il serait plus sage d'oublier au plus tôt ce monsieur. A quoi bon lui donner le meilleur de notre coeur, puisqu'il ne sait pas reconnaître ce don si précieux? Gardez plutôt ce trésor pour un autre qui saura mieux l'apprécier. Pourquoi perdre votre temps à verser des larmes pour un homme qui n'en est pas digne puisqu'il vous a dédaignée? Ce n'est pas du tout amusant et par-dessus le marché c'a le vilain défaut de provoquer des rides.

Il y a tout de même des peines d'amour dignes et profondes, celles-là, je comprends qu'elles existent. Ce sont celles qu'éprouve une fiancée dont la mort lui ravi celui qui partageait son amour, ou si en dépit d'un sentiment réciproque, pour des raisons incontrôlables: deux êtres doivent se séparer sans espoir de fonder un foyer où l'on peut en s'aimant marcher ensemble dans le chemin de la vie en s'aidant à gagner le ciel.

Ces peines-là sont véritables et sont à mon avis les seules dignes d'être pleurées.

Monique MARTIN.

La Famille

- Couverture, Photo Rtc.
Editorial: Noël de guerre.....
Richard Thivierge
Le but essentiel de l'éducation,.....
Bernardin Verville.
Voeux du nouvel an,.....
Marguerite St-Germain-Lefebvre.
Les vertus de nos enfants,.....
Olette Vincent.
L'enfant devant la crèche,.....
Marcelle Gauvreau.
Le travail féminin dans le Québec,.....
Gonzalve Poulin.
Laboratoire familial,.....
Albert Tessier.
Leurs jouets font-ils leur bonheur?.....
Jeanne Métivier-Desbiens.
La miche de pain,.....
Paul Lemieux.
La famille en fleur,.....
Un devoir essentiel de l'Action
Catholique,.....
Marcel Dugot.
Chez les Dubois,.....
Voysin Demfay.
Le Père Noël au bout du fil, Myrtha.
Parents égoïstes, enfants incompris,.....
Thérèse Rousseau.
Occupons nos loisirs, Monique Bureau.
Bruit de vies, Adrienne Choquette.
Fais ton croquis,.....
J. D.
Menus,.....
Monique Bureau.
Bibliographie familiale,.....
Service généalogique,.....
Archange Godbout.

AGENTS DEMANDES

Hommes ou femmes désirant augmenter leurs revenus trouveraient une excellente opportunité en s'adressant à case postale 383, St-Joseph-d'Alma.

Les institutrices, en particulier, pourraient facilement gagner leur pension et leur frais de déplacement en plus de leur salaire régulier.

COURS D'ANGLAIS

Apprenez l'anglais et augmentez vos qualifications pour une bonne position. Apprenez-le pour la vie sociale. Cours facile et pratique. Prix raisonnable. Les classes sont données au couvent trois fois par semaine de 7 à 8 heures le soir. S'adresser à

JOHN WARD
RUE SAUVE, EN HAUT DE CHEZ RENE GAGNE

COLLEGE DES FF. MARISTES DE SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Concours de novembre 1941.

9e année: Roland Simard, Roland Dorval, Lauréat Girard, Henri Simard, Roland Pednault, Maurice Fortin, Gérard Turgeon, Clément Tremblay.

8e année: Philippe Nolin, Jacques Tremblay, Roland Côté, Jos-Charles Tremblay, Léo Tremblay, Roméo Simard, Valérien Lachance, Clément Gagnon, J.-J. Gervais, Léopold Belley.

7e année A: Louis-J. Lalancette, Jean-M. Couture, Magella Couture, Roland Lapointe, Raymond Murray, Arthur Verreault, Gérard Nolin, Claude Senéchal, Gilles Duquay.

7e année B: Marcel Déry, Rosaire Pelletier, Roch Beaumont, Ant. Gauthier, Jean-Marie Côté, Lucien Villeneuve, Daniel Lachance, Raymond-Marie Girard.

6e année A: Gaston St-Pierre, Roger Gauthier, C.-H. Harvey, Maurice Tremblay, Elie Rossignol, Gaston Auger, Gilles Boulanger, Réal Côté, Robert Hudon, Benoit Potvin, Noël Gauthier.

6e année B: Alfred Martel, Rémi Lépine, Yvon Deschênes, Célestin Jean, Rosaire Gaudreault, Roland Verreault, Gilles Bernier, Clément Bédard, Pierre Nicole, Raymond Simard.

5e année A: Maurice Huot, Fernand Desgagné, Raymond-Marie Gauthier, Paul Abel, Jean-Yves Simard, Raymond Perron, Maurice Gauthier, Bertrand Audet, Fernand Gagnon, Clément Simard.

5e année B: Gaétan Lavoie, Julien Bouchard, Fernand Lepage, Florent Lebel, Omer Gaboury, Roger Gobeil, Roger Gauthier, Maurice Tremblay, Léon Fradette, Patrick Villeneuve, Hervé Bouchard, Raymond Dion, Raymond Desbiens.

5e année C: Alphonse Villeneuve, Florent Néron, Réal Couture, Armand Villeneuve, Rémi Maltais, Gilles Potvin, Paul Tremblay, Magella Larouche, Paul-Emile Bouchard, Georges Fortin, Raymond Collard, Antoine Dallaire.

4e année A: Jean-Yves Laforest, Gérard Villeneuve, Robert Lapointe, Jean-Roch Tremblay, Claude Jeanneau, Jacques Laforest, Germain Couture, Roch Ouellette, Pierre Truchon, Réal Harvey.

4e année B: Marcel Simard, Bertrand Bouchard, Jean-Paul Claveau, Lucien Fortin, Henri Harvey, Eustache Fradette, Bertrand Tremblay.

William Gagnon, Roland Fradette, Guy Gagnon.

4e année C: Denis Bouchard, Robert Gagnon, Paul-Emile Briand, Bertrand Boily, Bernard Harvey, Gérard Fortin, Ray-Marie Girard, Roland Bolivin, Camille Hudon, Louis-Marie Côté.

4e année D: Michel Bergeron, Fernand Côté, Roger Gagnon, Armand Garneau, Clément Potvin, François Harvey, Paul-Henri Tremblay, Guy Gauthier, Gérard Côté, Guy Beaumont, Jos-Hector Tremblay.

3e année A: Joseph Girard, Gaston Girard, Jos-Arthur Genest, Raymond Desjardins, Bertrand St-Laurent, Fernand Tremblay, Camille Bédard, René Morin, Bertrand Bouchard, Raymond Tremblay, Omer Lavoie.

3e année B: Marc-Henri Potvin, Jean-Marc Robert, Raymond Tremblay, Ghislain Bergeron, Jacques Collard, Léonce Boily, Jean Garon, Raymond Beauchamp, Camille Beauchamp, Jean-Mie Girard, Delphin Devost.

3e année C: Aurèle Deschênes, Fernand Bélanger, Marcel Perron, Emilien Simard, Bertrand Lapointe, Paul-Noël Fortin, Marcel Lefebvre, Adrien Tremblay, Roland Genest, Clément Gaudreault, Marcel Côté.

2e année A: Jean Cloutier, Rosaire Néron, Raymond Perron, Rodolphe Gagnon, Louis Henri Tremblay, Robert Tremblay, Albert Filion, Guy Maltais, Claude Collard, Magella Harvey.

2e année B: Roger Sarrazin, Maurice Caumartin, Jacques Bélanger, Gilles Larouche, Jean-Claude Fortin, Réal Tremblay, Laurent Gobeil, Lucien Tremblay, Bertrand Simard, Lionel Larouche.

2e année C: Jean-Paul Pednault, Lucien Potvin, Raymond Girard, Yvon Robert, Claude Maltais, Armand Landry, Alfred Poitras, Céline Desbiens.

2e année D: Ghislain Gagnon, Rosaire Pearson, Jean Laurent, Beaudoin, Jean-Yves Harvey, Georges-Yvon Hudon, Idola Ouellet, Julien Jean, Laval Ouellet, Louis Emile Bouchard, Roland Larouche.

1ère année: Ghislain Hudon, Maurice Truchon, David Landry, Raymond Côté, Laurent Renaud, Paul Armand Pelletier, Fernand Fortin, Gaétan Hudon, Albert Boivin, Jacques Boivin.

Événements sociaux

St-François-de-Sales

La Ste-Catherine. — Le 25 novembre, à l'occasion de la Ste-Catherine, les fermières de cette paroisse se réunissaient dans leur salle pour se récréer.

Plusieurs parties de bingo ont été jouées et quelques cadeaux furent distribués aux heureuses gagnantes. La musique et le chant égayèrent aussi l'assistance. La tire fut à l'honneur, pendant cette réunion et toutes se séparèrent avec un souvenir inoubliable de cette fête.

Naissance. — Joseph-Ludger-Hugo-Paul, enfant de M. Henri Grenon et de madame, née Marie-Louise Tremblay.

Va-et-vient. — Mlle Adéline Laverge est de retour d'une promena-

de à Jonquière. M. et Mme Théophile Boivin ont passé quelques jours à Joliette, la semaine dernière.

M. Raymond et Paul-Yvon Bouchard, sont de retour d'un voyage à Québec.

Mlle Irène Boivin était à Jonquière la semaine dernière.

Mlle Pauline Voyer est de retour d'une promenade à Jonquière. Mme Joseph Chéricota, de Roberval, était chez M. Uldéric Verreault, dimanche dernier.

Mlle Bibianne Boivin est de retour d'une promenade à Chambord.

M. Léopold et Roland Grenon, qui sont au camp de Valcartier, ont passé la fin de semaine dans leur famille.

A ST-CHARLES

La température. — Le froid que nous avons eu la semaine dernière a gelé la rivière en cette paroisse et l'a rendue impraticable pour les gens de St-Antoine et de St-Wilbrod qui ont été empêchés de traverser pour assister à la messe di-

Départ. — Plusieurs familles de notre paroisse nous quittent cet hiver pour aller demeurer en ville. se rapprocher des industries ou leurs chefs sont employés.

manche dernier. **Chantiers.** — Quelques jeunes gens de la paroisse sont aussi partis pour les chantiers. Nous leur souhaitons un bon hiver.

En visite. — M. Nérée Lajoie, soldat au Camp de Val-Cartier, visitait son épouse et ses enfants en cette paroisse, dimanche dernier.

M. et Mme Nérée Lajoie, ainsi que leurs filles, Mme Ernest Vézi-na, Mlle Aurélie, M. et Mme Gérard Fortin, sont allés à St-Gédéon dimanche dernier à l'occasion de la mort de leur grand-mère, Mme Michel Fortin.

A ST-CHARLES

Malade. — Mlle Antoinette Bouchard, de cette paroisse, malade depuis quelque temps, se remet lentement. Nous lui souhaitons parfait rétablissement.

En visite. — Mlle Marguerite Dufour insitutive à l'école No 7 de cette paroisse, est allée visiter ses parents à St-Gédéon, dimanche dernier.

Mme François Larouche, de Kénogami, était de passage, par affaire, chez M. Edouard Gauthier, samedi dernier.

HÔTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, prop.

ST-JOSEPH-D'ALMA

La région du Lac-St-Jean-Chicoutimi veut faire don d'un "Spitfire" à la cause de la victoire

Les derniers rapports des quartiers généraux de "Saguenay-Lake St-John Spitfire Fund Reg'd" mentionnent que l'organisation du concours faite dans les comtés Saguenay et Lac-St-Jean, pour l'achat d'un avion "Spitfire" que l'on veut offrir à nos vaillants soldats qui se battent si courageusement en Grand-Bretagne pour défendre nos principes démocratiques, est pratiquement terminée.

On a formé des comités spéciaux dans les villes et principaux centres industriels et la vente des billets, dans chaque localité, sera faite par des personnes autorisées.

M. J.-R. Mercier, de la "Consolidated Paper Corp. Ltd", est à faire l'organisation pour Port-Alfred et Grande-Baie et nul doute qu'il obtiendra beaucoup de succès, ainsi que M. Geo.-H. Lavoie, Maire de Bagotville, qui dirige énergiquement son équipe dans sa localité.

A Chicoutimi, les intérêts de ce concours sont entre bonnes mains et nous sommes convaincus que M. R.-S. Armitage inspirera à son comité de tels efforts que Chicoutimi fera largement sa part. Avec l'aide très précieuse de Madame R.-S. Armitage, un comité composé de dames de la Ville, se dévoue généreusement pour assurer le succès de la vente des billets.

Pour les Villes de Jonquière et Kénogami, et les alentours, Messieurs Chas. Louthood, Denis Racicot, Geo. McNaughton et les vétérans de la Grande-Guerre s'occupent activement de cette cause et

déjà les résultats sont épatants.

M. M. Naud, Frisch et McCaghey, s'occupent des Villes de St-Joseph d'Alma et Riverbend; les citoyens de ces endroits prouvent, par leur générosité, qu'ils s'intéressent beaucoup à ce concours.

Arvida, centre industriel du District de Chicoutimi-Saguenay-Lac-St-Jean, a un comité très actif sous la Présidence de M. A.-J. Cunningham. Les membres de ce comité qui s'occupent de l'organisation, solliciteront les milliers d'hommes qui travaillent pour les différentes compagnies de cette Ville. Nous sommes assurés que tous se feront un plaisir de participer à cette oeuvre de guerre en prenant part à ce concours, pour l'achat d'un Spitfire.

M. F.-J. Butler, de l'Isle-Maligne, est à organiser un comité qui s'occupera de la vente des billets dans la Ville, et là encore on entrevoit de beaux résultats.

A Roberval, on sait que le dévouement du Notaire Léonce Lévesque contribuera largement au succès de la vente des billets et nous espérons qu'il étendra ses activités en s'occupant aussi des alentours de la Ville.

A Dolbeau, les membres du Comité Central s'efforcent à renseigner le public, à entretenir les meilleures relations avec les comités locaux de la région, et à faire leur devoir à l'égard de nos courageux combattants rendus outre-mer.

Les nombreux employés dans les divers chantiers de Price Brothers



Depuis la guerre

c'est MELCHERS CROIX D'OR

QUAND on a interdit l'importation des gins de Hollande, j'ai dû adopter une nouvelle marque de gin... et maintenant j'ai changé pour de bon... parce que j'ai trouvé, fabriqué au Canada même, un genièvre imbattable... le Melchers Croix d'Or. Ce gin est fabriqué d'après une formule de genièvre authentique de Hollande. Distillé entièrement des meilleurs grains canadiens, il s'élève au sommet de qualité qu'un "Gin doit avoir en vertu de la "Loi des Aliments et Drogues" du Canada et il est fabriqué sous la surveillance des représentants du gouvernement canadien. Autre chose: le timbre d'accise qui recouvre le bouchon m'assure que ce gin est bien vieilli. Rien d'étonnant que j'aie adopté Melchers... Goûtez-y vous-même... vous verrez!"

Rien ne remplace la qualité.

— Achetez des produits canadiens... ils sont meilleurs.

10 oz. \$ 1.05
26 oz. \$ 2.40
40 oz. \$ 3.45

GIN melchers CROIX D'OR



Produit de Melchers Distilleries Limited, Montréal et Berthierville

M148F



LE COIN
du

CULTIVATEUR



COMMENT LES CULTIVATEURS BENEFICIENT DE L'AIDE AU TRANSPORT SUR LES ALIMENTS

Les cultivateurs de l'Est du Canada bénéficient actuellement du plan d'aide au transport du Gouvernement fédéral, qui met à leur disposition des grains, des moulées et des criblures de l'Ouest presque sans frais de transport à l'est du Fort William et de Port Arthur. Cette aide se monte à \$4.50 par tonne dans la zone montréalaise du fret, qui comprend la plus grande partie de l'Ontario et une partie du Québec. Pour les produits allant au-delà de cette zone, le gouvernement paie également le reste du prix de transport par wagon. Cette aide au transport ne s'applique pas seulement aux mouvements directs de grains et de moulées de l'Ouest du Canada sur les centres de consommation, mais aussi aux grains de l'Est qui ont été en entrepôt dans l'Est du Canada depuis le commencement de l'été dernier ainsi qu'aux moulées provenant de blé de l'Ouest entreposé dans l'Est du Canada. Elle s'applique également à tous ces produits, qu'ils soient vendus séparément ou utilisés dans les moulées, par exemple si un mélange contient 75 pour cent de ces grains et moulées de l'Ouest il aura droit à un montant proportionnel d'aide au transport.

Ce plan est mis à exécution de façon à assurer au cultivateur le plein bénéfice de l'aide au transport avec le minimum d'inconvénients. Le cultivateur n'est tenu de présenter lui-même une réclamation pour l'aide au transport que lorsqu'il achète et se fait livrer directement à lui-même des wagons d'aliments venant de l'Ouest du Canada. Dans tous les autres cas, le fabricant ou le commerçant est tenu de faire une réclamation et il doit en faire bénéficier le cultivateur dans les prix qu'il lui demande. Le Contrôleur des farines et fourrages exerce un contrôle rigoureux pour s'assurer que les fabricants et les commerçants remplissent leurs obligations à ce sujet. Le commerçant qui touche l'aide au transport sans déduire un montant équivalent sur les prix qu'il demande aux cultivateurs s'expose à se voir retirer sa licence. Les nourrisseurs ont le droit de demander aux commerçants des preuves satisfaisantes à l'effet qu'ils reçoivent le montant entier de l'aide au transport.

Le Canada s'est engagé à fournir à la Grande-Bretagne de grandes quantités de produits alimentaires, particulièrement de beurre, de produits laitiers et d'oeufs. Les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture considèrent qu'ils pourront aider les cultivateurs à maintenir et à augmenter leur production de ces produits et promouvoir ainsi l'effort de guerre. Le plan de l'aide au transport s'applique jusqu'au 1er juillet 1942, et les cultivateurs peuvent organiser en conséquence leur élevage de bestiaux et leurs opérations alimentaires sachant qu'ils peuvent avoir des prix réduits sur les aliments pour leurs portées de porcs au printemps ou pour toutes les autres fins alimentaires jusqu'à cette époque.

CONGRES DE L'INDUSTRIE LAITIERE A QUEBEC

Les 10, 11 et 12 décembre au Château-Frontenac.

C'est à Québec, au Château Frontenac, que se tiendra les 10, 11 et 12 décembre prochains, la 57^{ème} convention de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec.

Cette association est la doyenne de nos sociétés agricoles provinciales. Elle groupe tous les intérêts laitiers: producteurs, fabricants, inspecteurs d'usines laitières, classificateurs et représentants du commerce des produits laitiers.

Pour qui tient compte du rôle de l'industrie laitière dans l'agriculture du Québec, il est facile de concevoir la haute importance de ce congrès qui se tient en un temps où les produits du lait occupent une place si prépondérante dans le commerce d'exportation des denrées de la ferme depuis le début de la guerre.

En nous communiquant le programme du prochain congrès, M. Alexandre Dion, du ministère de l'Agriculture, secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, nous fait observer que cette convention n'a pas eu lieu à Québec depuis le 1^{er} janvier 1920. La dernière s'est tenue à St-Hyacinthe. Cet événement agricole suscite un intérêt public immense particulièrement dans les milieux agricoles, car les questions étudiées sont étroitement liées au

progrès de l'agriculture.

Le programme prévoit que le 10 décembre, journée d'ouverture, les séances seront consacrées à l'étude des problèmes d'ordre technique relatifs à la fabrication, le classement de la production beurrière et de la production fromagère et les rapports d'analyses bactériologiques du beurre.

Les séances du 2^{ème} jour, le 11 décembre, seront consacrées aux questions d'ordre pratique. On y traitera des activités de l'Office des produits laitiers, organisme né du présent conflit en vue de réglementer le commerce du lait, de ses produits manufacturés, notamment le fromage et autres condensés du lait pour l'exportation; le commerce du beurre et du fromage en temps de guerre, tandis qu'un représentant de la Commission des prix du commerce en temps de guerre expliquera les ordonnances décrétées par cette commission.

Dans la soirée, séance publique, sous la présidence de l'Honorable M. J.-E. Moreau, C.L., président de la Société qui souhaitera la bienvenue aux invités d'honneur: Son Excellence Sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur; l'Honorable M. Adélar Godbout, premier ministre et Son Eminence le cardinal J.-M.

Rodrigue Villeneuve, archevêque du diocèse.

L'Honorable Premier Ministre présidera à la distribution de diplômes décernés aux vainqueurs d'un concours de fabrication de beurre et de fromage organisé par la Société en vue de promouvoir la fabrication de produits de choix. Les diplômes seront distribués aux fabricants ayant conservé le plus grand nombre de points, en prenant comme base le pointage accordé par les classificateurs officiels, sur les beurres de juillet, août et septembre et les fromages classés, fabriqués depuis le 15 mai au 15 octobre dernier. Ne sont éligibles à l'obtention de tels diplômes de compétence que les fabricants ayant fait classer 75% de leur production durant la période du concours.

Les séances du 3^{ème} jour, 12 décembre, seront réservées aux questions de régie de la Société. Les membres seront mis au courant des amendements apportés à la Loi de la Société. Il y aura élection des officiers et des membres du Conseil d'administration.

M. S.-J. Chagnon, directeur de l'École de Laiterie provinciale fera une revue des travaux du congrès et soumettra, au nom du comité nommé à cette fin, les résolutions et vœux à adopter.

Les congressistes obtiendront une réduction du passage à Québec sur tous les chemins de fer. On devra se procurer un billet simple de l'agent de station au point de départ et obtenir en même temps un certificat "standard". Sur présentation de ce certificat et de 25 sous à l'agent de chemin de fer qui sera présent au congrès les congressistes pourront obtenir un billet de retour pour le tiers du prix courant d'un simple passable.

Pour tous renseignements supplémentaires on peut s'adresser à M. Alexandre Dion, secrétaire de la Société, au ministère de l'Agriculture de Québec.

Les sociétaires sont priés d'apporter leur carte de membres sans faute pour avoir droit de voter à la convention.

Marché du fromage

Semaine finissant le
13 décembre 1941.

Montréal. — Marché ferme toute la semaine, et demande bonne; stocks limités. Du gros au mi-gros le fromage No 1 de l'Est et de l'Ouest, blanc et coloré, était coté à 26 $\frac{1}{2}$ c. lundi, et à 26 $\frac{1}{4}$ c — 26 $\frac{1}{2}$ c. pour le reste de la semaine. Fromage offert au classement dans les provinces de l'Ontario et du Québec, semaine finissant le 29 nov., en augmentation de 45.5 p.c. sur la même semaine l'an dernier. A partir du 2 déc., 1940 au 29 nov., 1941, il y a augmentation de 1.8 p.c. sur la période correspondante l'an dernier. Les ventes aux chambres de campagne ont été effectuées au prix maximum de 25c f. b., point d'expédition à la fabrique. Chambres de campagne: Lansdowne, dernière réunion tenue le 20 nov.; Delta 385 blancs, 730 col. offerts, vendus 25; Cornmall 390 bl., 346 col. off., vendus 25; Vankleek Hill 864 bl., 337 c. off., vendus 25; Belleville 3286 bl., 505 col. off., pas de vente, chambre ajournée à la saison prochaine; Iroquois 123 bl., 544 col. off., vendus 25; Casselman 396 bl., 121 colorés off., vendus 25, prochaine réunion le 11 déc.; Ottawa 254 bl., 15 col. off., vendus 25c; Campbellford 113 bl., 503 col. off., vendus 25; London 41 bl., 280 col. et 164 "daisies" col., vendus 25c.

TORONTO. — Pas de fromage offert dans la localité cette semaine. Fromage nouvelle fabriqué venant de Montréal et offert à 27c. f. b. Montréal.

NEW-YORK. — Achats de fromage frais languissants toute la semaine, mais prix demandés entièrement soutenus et stocks offerts généralement peu abondants. Demande toujours de passable à bonne pour le fromage mûri, et prix

très variés. Ton du marché ferme sur la base du programme d'achats du Gouvernement. Derniers rapports indiquant une faible augmentation dans la production à la campagne en général, et une augmentation de près de 44 p.c. sur la même semaine l'an dernier; cette augmentation est attribuée à la diversion de la grosse quantité de lait des beurrieres. Cours du gros à mi-gros pour les fromages plats de l'Etat, frais, colorés, d'herbe, et de choix: 26 $\frac{1}{2}$ — 27c. toute la semaine. Plymouth, Wis., 28 nov. Bourse à fromage du Wisconsin: Cheddars et "jumeaux" vendus au même prix, soit 23 $\frac{1}{4}$ c.

Fromager du Québec à l'honneur

M. Jos. Dubé, de Luceville, comté de Matane, gagne le trophée J.-D. Leclerc et la coupe offerte par la Coopérative Fédérée.

Nous signalons à l'attention de la classe agricole et au public en général le succès que vient de remporter un fromager du Québec à l'Exposition Nationale de l'Industrie Fromagère qui se tient actuellement à Belleville, Ontario.

M. Oscar Boisvert, chef de la division de l'Industrie Laitière, au

ministère de l'Agriculture, nous apprend en effet que M. Jos. Dubé, gérant de la Société Coopérative Agricole de Luceville, comté de Rimouski, gagne cette année le trophée J.-D. Leclerc décerné au fromager dont les exhibits obtiennent le plus haut pointage, et la coupe en argent offerte par la Coopérative Fédérée à l'exposant du meilleur Cheddar fabriqué en octobre. M. Dubé obtient donc les plus belles récompenses offertes par l'Exposition de Belleville.

Cette année, 25 exposants du Québec ont envoyé plus de 50 exhibits à Belleville. Ces envois ont obtenu un très haut pointage.

Nous félicitons M. Dubé d'avoir affermi la réputation du fromage québécois à l'étranger.

Les canistres à lait et la guerre

L'industrie laitière canadienne a entrepris une campagne par tout le Canada pour recueillir les canistres de lait et de crème qui ont été mises au rancart parce qu'elles ont besoin d'être réparées ou rétamées. L'acier est essentiel pour les besoins de la guerre, et aujourd'hui même les fabricants de canistres éprouvent des difficultés à se procurer l'acier qu'il leur faut. On recommande donc aux patrons d'apporter leurs vieilles canistres à la beurrierie ou à la fromagerie qu'ils alimentent de leur lait, et l'on verra à les faire réparer ou rétamé.

Protection financière durant toute votre vie pour quelques sous par jour.

Assurez-vous de recevoir un chèque mensuellement, même en temps de maladie.

Ce chèque remplacera votre salaire si vous êtes incapable de travailler par suite de maladie ou d'accident.

La MUTUEL INSURANCE AGENCY représente la plus vaste organisation du genre dans l'univers entier.

Nous vous garantissons un chèque chaque mois aussi longtemps que vous serez incapable d'accomplir votre travail.

Nous vous payons et vous, vous cessez de nous payer!

THE MUTUAL INSURANCE AGENCY

1117, rue Ste-Catherine Ouest, Chambres 704 et 705

MONTREAL, P. Q.

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Tu es bien sur ta terre; tu t'y complais. Quand tu tires sur les guides en criant "whoa" et que s'arrêtent tes chevaux, tu regardes tes labours d'automne d'un air satisfait.

Tout cela est bien à toi, tu en es le maître... à condition que nous battions les forces de l'Axe. Si nous hésitons devant les sacrifices que la victoire demande à tous les Canadiens, nous perdrons la guerre et tu perdras ta terre.

Les Etats-Unis, qui s'en rendent enfin compte, commencent à prendre peur, et j'en suis enchanté: c'est la peur la plus saine que je connaisse. D'elle naîtront les forces capables de sauver les Amériques. Je dis "capables" de nous sauver; je ne dis pas qu'elles le feront, car les totalitaires ont une avance formidable, que seuls les pays actuellement en guerre peuvent enrayer, en attendant que le géant américain soit vraiment dressé.

Chaque Canadien qui s'enrôle vaut dix Américains dans un an, et encore n'est-ce vrai que si les Etats-Unis se décident à faire la guerre. S'ils se contentent plutôt de ne nous fournir que du matériel, alors la valeur du soldat canadien perd tout point de comparaison: elle devient inestimable. Le volontaire, c'est l'oeil et le cerveau guidant la machine aveugle. Les canons et les avions ne sont efficaces que si nous fournissons les artilleurs et les pilotes pour les actionner.

Et puis, ce n'est pas tout ça, tout ça. Sais-tu les dernières nouvelles agricoles venant de Rome? Je laisse la parole aux journaux:

"Adolf Hitler et le comte Ciano, ministre italien des Affaires étrangères, se sont rencontrés sur le front de l'Est" pour discuter du plan d'envoyer des milliers de troupes d'occupation et de fermiers d'Italie et d'Allemagne dans la Russie conquise. Les fermiers italiens et allemands feront travailler sous leurs ordres les cultivateurs ukrainiens. Les Italiens particulièrement, qui sont habitués à lever des récoltes sur un sol dur et rocailleux, espèrent produire des merveilles en la terre fertile d'Ukraine..."

Tu vois cela d'ici, mon cher Prosper? L'Axe considère que l'Ukraine ne produira rien cette année; mais l'an prochain, quelle ambaine pour les conquérants! Le blé que les Russes n'ont pas détruit dans leur retraite servira cette année à nourrir les troupes d'occupation. Les Ukrainiens crèveront de faim; c'est le sort des vaincus. Mais l'an prochain, l'Ukraine deviendra le grenier de l'Allemagne et de l'Italie. La famine régnera en Europe cette année, mais qu'importe aux conquérants?

Ainsi, les Russes deviendront les esclaves de nouveaux maîtres, justement parce que leurs terres sont fertiles.

Ta terre est-elle fertile, Prosper? Le Canada est-il vaste? Crois-tu que les affamés germaniques hésiteraient à envoyer ici les gardeschourme pour te faire produire à leur bénéfice? Crois-tu qu'ils respecteraient ton bien?

Si nous sommes vaincus, et qu'il t'arrive encore de tirer sur les guides et de crier "whoa", tu regarderas de nouveau les labours d'automne, mais ils ne seront plus à toi.

Songes-y, Prosper: c'est encore plus ton affaire que la mienne.

Bien à toi,

DAMASE.

Quelques livres sur Sir Wilfrid Laurier

- Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier** O. D. Skelton. (2 vol. Toronto, 1921).
- The Day of Sir Wilfrid Laurier** O. D. Skelton, (Toronto, 1915)
- Sir Wilfrid Laurier and the Liberal Party** J. Willison (2 vol. Toronto, 1926).
- Wilfrid Laurier on the Platform** U. Barthe, (Québec, 1890)
- Laurier et Son Temps** L.-O. David, (Montréal, 1905)
- Laurier, sa vie, ses oeuvres** L.-O. David, (Beauceville, Québec, 1919)
- Sir Wilfrid Laurier** P. McArthur, (Toronto), 1920)
- Sir Wilfrid Laurier** M. Moreau, (Paris, 1902)
- Laurier**, J. W. Dafoe, (Toronto, 1922)

L'ordonnance sur les prix maxima fait maintenant loi

Une amende d'au plus \$5,000 et un emprisonnement de deux ans sont prévus pour les infractions à cette loi

Ce que vous devez faire pour vous conformer à la loi

1. Le consommateur

Vous ne devez pas acheter les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix demandé pour ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre. En cas de doute, exigez de votre marchand la preuve que le prix demandé par lui est le prix légal en vertu des règlements sur les prix maxima. Les changements saisonniers du prix des fruits et légumes frais et des produits de serre-chaude font exception.

2. Le détaillant

Vous ne devez pas vendre les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix auquel vous avez vendu ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre.

Vous ne devez pas acheter des marchandises ou services des fabricants ou grossistes, ou d'autres sources, à un prix plus élevé que le plus haut prix que vous avez payé durant la période de base.

C'est l'intention que les cas de privations sérieuses soient ajustés en réduisant le coût de la marchandise au détaillant. Les détaillants dont le coût de la marchandise qui leur est livrée après le 30 novembre est trop élevé en relation des prix maxima, devraient communiquer avec leurs fournisseurs et tenter d'en arriver à un ajustement équitable aux deux parties.

Le prix des marchandises de genre et de qualité non vendus durant la période de base, ne doit pas dépasser le plus haut prix demandé pour des marchandises à peu près semblables, durant la période de base.

3. Le grossiste

Vous ne devez pas vendre les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix (moins les escomptes alors en vigueur) de ces marchandises ou services durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941. Vous ne devez pas acheter les marchandises ou services à un prix plus élevé que le plus haut prix que vous avez payé durant la période de base.

Dans certains cas les grossistes devront réduire leurs prix à un taux inférieur au plafond, afin que leurs clients détaillants puissent continuer en affaires. A leur tour les grossistes devront peut être demander des réductions de prix à leurs fournisseurs.

L'écoulement ininterrompu des marchandises par les voies normales est de toute première importance et la Commission interviendra si les fournisseurs détournent, de façon anormale, leurs affaires d'un client à un autre.

4. Le fabricant

Vous ne devez pas vendre à des prix plus élevés que votre plus haut prix (moins les escomptes alors en vigueur) durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre.

Dans certains cas, il sera nécessaire que les fabricants réduisent leurs prix à un taux inférieur au plafond afin que leurs clients grossistes et détaillants puissent continuer en affaires.

Lorsque le maintien du plafond de détail exigera que les prix des fabricants soient substantiellement réduits, la Commission fera enquête et, quand il y aura lieu, elle fournira l'aide nécessaire.

Importations

La Commission assure les détaillants, grossistes et fabricants que toute augmentation considérable du coût des importations de marchandises essentielles sera couverte par des subventions ou ajustements des taxes. Les détails seront annoncés sous peu.

Les services tombent également sous la loi

Cette loi du plafond des prix s'applique également aux taux et frais de l'électricité, gaz, chaleur à la vapeur, eau, télégraphe, sans-fil, téléphone, transport, facilités de quai, de port et jetées; entreposage et emmagasinage; procédés de fabrication accomplis sur une base de commission ou de contrat de service; pompes funèbres et embaumement; blanchissage, nettoyage, ouvrages de tailleur et couture; services de coiffure, de barbier et d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décors, nettoyage, rénovation; réparations de tous genres; la fourniture de repas, de rafraîchissements et de breuvages; la présentation de projections animées.

AUCUNE TROMPERIE OU SUBTERFUGE A LA LOI DU PLAFOND DES PRIX NE SERA TOLERE.

"Comment la loi des prix opère", une brochure exposant comment chaque branche du commerce doit faire l'application des règlements à ses propres opérations, pourra être obtenue bientôt à tous les bureaux de poste et succursales de banque.

La Commission ouvrira sous peu des bureaux régionaux par tout le Canada, où les problèmes pourront être discutés. Ces bureaux collaboreront avec le commerce à l'ajustement des difficultés.

La loi du plafond des prix est essentielle à l'effort de guerre du Canada.

PUBLIE SOUS L'AUTORITE DE
LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE
Ottawa Canada

Club d'initiatives à Chambord

Quelques citoyens de la Station de Chambord viennent de jeter les bases d'un club d'initiatives dont les membres s'occuperont d'organiser un terrain de jeu pour les jeunes gens et les enfants en particulier. Déjà les promoteurs de ce mouvement sportif ont à faire terminer la construction d'une belle patinoire. Au cours de l'été le terrain sera amélioré et l'on fera l'installation de différents amusements.

Voici les noms des promoteurs de cette belle initiative.

Président honoraire, M. J.-Aimé Fortin, N.P., maire du village de Chambord; vice-président honoraire, M. J.-A. Frigon, 1er contremaître du C.N.R.; président actif, M. J.-A. Bélanger, chef de gare; vice-président, M. J.-Ulric St-Pierre, télégraphiste; trésorier, M. J.-A. Dagneau, percepteur des douanes; secrétaire, M. Armand Landry, commis au bureau des douanes; conseiller, M. V. Binet, télégraphiste; gérant, M. Gustave Dufréne, commis des douanes et de l'accise.

Les constitutions et les règlements de ce club d'initiatives seront déterminés ces jours-ci. Chaque membre aura sa carte.

Ce Club d'Initiatives a pris comme devise: "Mens sana in corpore sano".

Recettes de nos bureaux de poste

\$41,876 à Chicoutimi,
\$13,381 à Jonquière.

L'Annuaire du Canada 1941 que nous venons de recevoir mentionne que le bureau de poste de Chicoutimi a fait des recettes brutes de \$41,876 en 1940 et de \$39,865 en 1939. Les recettes brutes du bureau de poste de Jonquière ont été de \$13,381 en 1940 et de \$12,538 en 1939.

Voyage inoubliable

Des Passes Dangereuses à Roberval pour subir une opération.

Un malade est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'Hôtel-Dieu de Roberval, après un voyage inoubliable. Pris d'une attaque d'appendicite aiguë, le travailleur, après avoir reçu les soins nécessaires du Dr Ferland, partit jeudi matin des Passes Dangereuses sur la Péribonka, pour venir subir une intervention chirurgicale. Il fit un trajet de 17 milles sur une traîne tirée par deux Indiens, puis dix milles sur un traineau de fortune en arrière d'un tracteur. Il fit ensuite 150 milles dans l'ambulance de Gravel et Fils sur une route qui n'est pas encore en amitié on le convoit. A certains endroits de la route des Passes Dangereuses, on rencontra jusqu'à près de 2 pieds de neige. Malgré tout le voyage se fit aussi heureusement que possible en pareilles circonstances, grâce aux bons soins du Dr Gilles Tremblay, de Chicoutimi, qui accompagnait le malade.

La Ste-Catherine chez les Fermières de Normandie

Le 25 novembre les demoiselles Fermières de Normandie organisaient une soirée à l'occasion de la Ste-Catherine, soirée à laquelle furent conviées les dames fermières avec leurs maris, qui ne manquèrent pas de s'amuser en prenant part aux jeux de cartes et de tiré qui furent organisés.

Parmi les invités d'honneur on remarquait M. l'abbé Michel Lavoie, vicaire et M. l'agronome et Mme J.-A. Fortin.

Le 1er numéro au programme fut: une chanson de Ste-Catherine.

par toutes les Fermières.

2—Monologue: La petite fermière, par Carmen Desmeules.

3—Danse bretonne, par un groupe de bambines.

4—Les cartes auxquelles furent attribuées plus de vingt prix.

5—La grappe de raisin, monologue par Gertrude Boudreault.

6—Les chevaux blancs, par Marie-Paule Gagnon.

7—Françoise au Paradis, dialogue par Jean-Claude Painchaud et Gisèle Boudreault.

8—Trésor dit de Ste-Catherine, par Desneige Lapointe et Marie-Blanche Poirier.

9—Chants et musique variés par M. l'abbé Michel Lavoie, Mlle Levesque, M.M. Milot, Emile Bernard et Henri-Paul Hudon.

Tous se retirèrent enchantés après un grand merci à Mme Poirier et à toutes les organisatrices de cette soirée.

LE NOUVEAU "17"



PARTICULARITÉS:
LE CHARIOT EST INTERCHANGEABLE
LE CYLINDRE SE LÈVE FACILEMENT
LE CLAVIER A 5 DEGRES DE SOUPLESSE
LES PLAQUES DU DESSUS ET DES COTES SONT DÉMONTABLES RAPIDEMENT
POUR FAIRE MAJUSCULES CE SONT LES BARRES QUI BAISSENT ET NON PAS LE CHARIOT QUI LEVE L'ESPACEMENT EST A GAUCHE ET "A LA MAIN" A SE CARACTERISER AU LIEU DE 4
SE BARRE QUAND L'OPERATEUR S'ABSENTE PLUS NECESSAIRE DE SE BRUILLER LES MAINS QUAND LES BARRES S'ACCUMULENT PRES DU CHARIOT
Pas de trouble de réparation, car c'est un produit "REMINGTON" amélioré
Voulez-vous l'essayer?
La Librairie Commerciale
151, RUE RACINE — Sur la côte — TEL. 570

Feu Mme Geo. Laroche

Est décédée, au cours de la semaine dernière, Mme Georges Laroche, née Séraphine Tremblay, à l'âge de 74 ans et 3 mois. Ses funérailles eurent lieu en l'église de St-Jean-de-Brébeuf, mercredi, le 26 novembre, parmi une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Mme Laroche laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils: M.M. Georgie Laroche, de St-Prime; Arthur et Enédée Laroche, de Dolbeau, ainsi qu'un gendre, M. Méri-dée Girard, de Roberval.

Nos condoléances à la famille en deuil.

LE DERNIER MOT DE

l'Élegance

● La fabrication des Souliers Ritchie est particulièrement soignée afin de garder ces chaussures chic et confortables tout le temps de leur longue durée. Ils font à la perfection au talon et à la cheville, supportent légèrement la plante du pied et offrent ample espace au bout. Pour qualité maximum à prix raisonnable, demandez les Souliers Ritchie.



Ritchie
LES PLUS Chic
CHAUSSURES POUR HOMMES
AU CANADA

Chaussures FLEXIBLE RITCHIE \$9.00
Chaussures PROP-R-ARCH RITCHIE \$9.00 et plus

\$6.00 à \$8.00

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS MARCHANDS

VENDUS PAR:

LÉO SIMARD
MERCERIE POUR HOMMES

Nettoyeur Teinturier — Dames et Messieurs

FEUILLETON DU (LE LAC-ST-JEAN)

La douloureuse victoire!

par DELLY

No 10.
nettement, se dessinait comme un joyau superbe ouvré avec un art patient. Des oiseaux pépiaient sous l'ombre des noisetiers et les corneilles, sortant de leurs retraites, se poursuivaient avec des cris perçants.

Floriane dit à mi-voix, du même ton pensif:

—J'aurais besoin qu'on me parlât souvent ainsi.

Elle s'interrompit, paru hésiter. Ses yeux s'adoucirent jusqu'à la carresse et prièrent.

—Si vous vouliez, quelquefois... nous causerions comme cela. Je souhaite connaître votre foi. Et je vous sens très loyal, très fervent aussi. J'ai confiance en vous, instinctivement.

Il dit avec élan:

—Mademoiselle, je serais trop heureux si je pouvais vous être utile et vous apprendre à apprécier nos croyances.

—Eh bien, alors, venez à la Hermelière, toutes les fois que vous le pourrez. Nous ferons de la musique et nous causerons. Puis, ici, par les beaux jours comme celui-ci, je viendrai m'asseoir à cette heure, vous tâcherez de votre côté d'avoir un moment de liberté et nous parlerons de cette religion que vous aimez. Nous serons bien tranquilles, dans ce cadre disposé à souhait pour de si graves entretiens.

—Je ferai tout mon possible... et je vous remercie de la confiance que vous m'accordez.

—Oh! elle m'est bien facile, je vous assure!

Elle eut son éblouissant sourire des yeux. Lentement, elle se redressa, en un mouvement d'une grâce indolente.

—Il est temps pour moi de regagner la Hermelière. Et vous, Monsieur, rentrez-vous?

—Oui, car il ne doit pas être très loin de sept heures.

—En effet. Comme je vous ai dérangé!

Il protesta encore, chaleureusement. Ses yeux avaient une flamme de jeunesse et de sincérité, tandis qu'il parlait. Et Floriane souriait encore en le regardant.

—C'est très bon à vous de me dire cela. J'essayerai de ne pas trop vous ennuyer, quand vous viendrez à la Hermelière.

Elle fit quelques pas dans l'intention de reprendre son chapeau. Bruno la prévint et le lui apporta. Elle dit gaiement, en le lui prenant des mains:

—J'agis ici en campagnarde, comme vous voyez. C'est charmant, cette liberté!

La lumière rose l'enveloppait. Ses cheveux, maintenant, semblaient faits d'or ardent, et sa nuque, son cou, éclairés par les derniers rayons, avaient la blancheur douce des pétales de lis. Elle leva les bras, lentement, pour se coiffer de la paille légère. Celle-ci projeta son ombre sur le visage souriant. Bruno pensa: "Comme ce chapeau lui va bien!"

Floriane se pencha pour prendre l'album déposé sur une pierre. Elle dit du même ton gai:

—Ce dessin sera un souvenir de notre rencontre. J'adore ce vieux cloître! J'y viendra souvent.

Elle jeta un long regard autour d'elle. D'un ton bas et ardent, elle murmura:

—Comme tout est beau, ici! Comme l'heure est exquise! Comme on vit!

Ses lèvres frémissent. Une vie passionnée animait son regard, faisait courir un sang plus vif sous l'épiderme palpitant. Toute la clarté du soir l'entourait, comme une gloire triomphale. L'éclat troublant des prunelles s'avivait dans l'ombre légère de la paille souple. Bruno eut un frisson d'émoi émerveillé. Il lui sembla qu'un souffle brûlant passait sur lui et qu'une soif inconnue pénétrait en son cœur.

—Oui, tout est beau, dit-il ardemment. Tout est beau de ce qui est l'oeuvre de Dieu.

Elle sourit encore en lui tendant la main.

—Poète et croyant! Vous êtes parfait. Et j'aime les gens parfaits.

Un rire, léger et frais comme un rire d'enfant, s'échappa de ses lèvres.

—...A bientôt, n'est-ce pas?

Il répondit, en serrant la main moite et douce qui s'attardait dans la sienne:

—A bientôt, oui, Mademoiselle.

Elle s'éloigna, passant habilement entre les obstacles que formaient partout les pierres tombées, les débris amoncelés, la végétation touffue qui rampait sur le sol. Quand elle eut disparu, Bruno prit à son tour le chemin de Sargé. La lumière mourait lentement, l'horizon pâlisait et, tout au fond, prenait des tons de lilas passé. Le clocher de Sainte-Cécile se découpait avec une grâce aérienne sur ce ciel du soir; il se dressait comme le symbole de la prière, de l'appel vers Dieu jeté pas les âmes souffrantes ou tentées.

L'air fraîchissait, un soupçon de brise apportait la senteur des luzernes et des trèfles, des blés mûrs, des terres chauffées, des bois que le soleil quittait, des petites plantes aromatiques cachées au bord des fossés. Entre ses peupliers, la rivière était rose comme le ciel.

"Quelle fin de journée merveilleuse!" songea Bruno.

Mais il ne jouissait pas de la beauté environnante avec l'enthousiasme très simple et très fervent qui lui était habituelle. Il avait l'impression singulière d'une griserie subtile, qui changeait un peu à ses dissipation. Il pensait à Floreux l'aspect des choses et qui se riane, il se disait: "Comme elle m'écouterait bien! Elle sent le vide de son âme et la frivolité de sa vie. Elle

cherche la vérité. Il serait doux, il serait beau d'amener cette âme à Dieu."

Il se remémorait ses paroles, l'expression de sa physionomie. Etait-elle sincère? Oui, il avait vu sur ce visage le grand frisson de l'émotion vraie, et dans ses yeux tant de vivant désir!

Il eut un frémissement étrange. Pourquoi? Il ne savait. Tout était calme autour de lui, et en lui, qu'y avait-il? Seulement l'allégresse du croyant qui entrevoit une âme inclinée vers la vérité, et l'appelant.

Ce soir-là, au cours du dîner, Bruno dit:

—J'ai rencontré au pieuré Mlle Floriane Jarlier. Elle m'a demandé d'aller faire de la musique avec elle.

M. Fervièr déclara:

—Elle joue admirablement. Je l'ai entendue ce matin en sortant de chez son père. Si tu avais plus de temps, et si la jeune personne était autre, tu pourrais profiter de l'occasion pour faire de bonne musique. Mais ce milieu-là n'est pas pour te plaire.

Mme Fervièr approuva, du regard et d'un mouvement des paupières.

Bruno se versa de l'eau, reposa la carafe et dit avec une hésitation légère:

—Je ne puis faire autrement que d'y aller quelque fois. Je n'avais pas de raison pour refuser. Ce sont des gens honorables.

Louis fit observer:

—Tu pourrais alléguer tes occupations.

—Elle sait très bien qu'elles me laissent une certaine liberté.

—C'est vrai.

Claire demanda:

—Avait-elle son chapeau qui lui va si bien, son grand chapeau noir? Bruno fit un signe affirmatif. Il regardait sa mère. Pourquoi ce pli sur son front, et cette expression attentive, un peu inquiète au fond des yeux?

—Je l'adore avec ce chapeau-là! s'exclama Claire.

Les yeux couleur de noisette devinrent un peu sévères en se fixant sur la jeune fille.

—Je t'engage, Claire, à ne pas adopter ces expressions exagérées. On "adore", ou on "a en horreur". Il n'y a pas de milieu. C'est ridicule et tout à fait disproportionné.

Louis dit avec un sourire malicieux qui plissa son maigre visage: —Mesdemoiselles Jarlier parlent comme cela.

Mme Fervièr riposta d'un ton de fermeté tranquille:

—Je ne permettrai jamais à Claire de se modeler sur ce genre de jeunes filles.

Bruno, pendant la fin du repas, ne parla plus que par monosyllabes, lorsqu'on s'adressait à lui. Il se sentait nerveux, mécontent; il trouvait sa mère sévère dans ses appréciations sur des jeunes personnes si peu connues d'elle encore. Ces jugements hâtifs n'étaient pas dans ses habitudes. Pourquoi ne pas penser que sous les allures trop libres dues à leur éducation se cachaient des vertus qui ne demandaient qu'à s'épanouir, pour peu que la lumière les touchât?

Après le dîner, Bruno ne s'attarda pas dans le jardin. Son travail l'attendait, après toute cette après-midi passée au dehors. Il vint comme de coutume offrir son front aux lèvres maternelles. Le baiser se fit plus long, plus tendre, ce soir. Bruno à ce contact, sentit s'évanouir toute sa contrariété. Mais il ne s'aperçut pas de l'angoisse qui traversait le regard de Mme Fervièr. Pour la première fois la mère venait de voir, dans les yeux de son fils, l'ombre toujours guettée.

VI

Avec l'été, les châteaux et maisons de campagne des environs de Sargé se peuplaient. On se visitait beaucoup, on organisait des sauteries, des pique-nique, des promenades. Mais les jeunes filles de la Hermelière n'y prenaient point part. Ismène était malade; Floriane refusait les invitations en disant qu'après un hiver trop mondain, elle avait besoin de calme et de recueillement.

Mme de Marges donnait chaque saison deux ou trois réunions, dans le superbe décor du vieux Varlaumont. Les Jarlier reçurent, vers le milieu d'août, une carte les invitant à une garden-party pour la fin du mois.

—Irez-vous? demanda Floriane à Bruno.

(A suivre)

Ernest Lapointe

Quelques modestes réflexions sur la tombe d'un grand disparu.

"Il ne sera pas de sitôt trop tard pour parler de Francoeur, disait environ un mois et demi après la mort de l'éminent journaliste, notre confrère Damase Potvin, de la Presse. L'aimable confrère québécois nous permettra sans doute de faire nôtre cette phrase pour, cette fois, l'appliquer au grand Canadien français qui vient de disparaître, le Très Honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le Cabinet Fédéral, bras droit du Premier-Ministre, McKenzie-King, porte-parole autorisé et défenseur de la race canadienne-française.

On dit qu'un malheur n'arrive jamais sans un autre. La guerre, malheur des malheurs par excellence semble bien vouloir se faire escorter, pour ce qui nous concerne, d'une série d'autres dont la gravité va crescendo. Que de pertes, en effet nous avons eues à subir, que de vide, depuis le commencement des hostilités, nous avons dû enregistrer dans les rangs des hommes qui tiennent la tête de l'actualité! C'est le Ministre de la Défense, l'hon. Norman Rogers, qui se tue dans un banal accident d'aviation dès la première année du conflit; c'est l'éminent journaliste, l'érudit Louis Francoeur, si utile et si cher à ses compatriotes canadiens français, qui meurt à son tour dans un autre stupide accident, de la route, cette fois-ci. Puis c'est une lumière canadienne de la science, sir Frédéric Banting, qui, lui aussi, est victime de l'avion, alors qu'il était en devoir au service de son pays. Voilà maintenant Gordon Scott, un as de la finance canadienne, qui met ses incomparables talents au service de sa patrie. Ses très importantes fonctions l'appellent outre-mer et il se noie après que son navire eut été torpillé par les barbares Nazis. Enfin, quelques semaines avant la mort de Lapointe, un autre génie de la finance, Arthur B. Purvis, tout comme Gordon Scott, consent allègrement à servir sa patrie pour un salaire de \$1. par année. Il meurt à son tour dans un accident d'aviation, alors qu'il partait d'Angleterre pour rentrer au Canada.

Mais de toutes ces disparitions, bien que très gravement senties par la nation entière, aucune n'aura été autant regrettée que la mort d'Ernest Lapointe, parce que nulle ne pourra l'égaliser en conséquences. C'est que le très regretté ministre de la Justice avait pris chez nous figure de symbole; il incarnait pourrions-nous dire, la race canadienne française, sa cranerie, son courage. Qui de nous, en effet, n'a pas dit ou entendu dire ces paroles rassurantes: "Nous avons de la chance que Lapointe soit là!"

C'est que Lapointe étant là, tout allait bien pour nous, que nous pouvions nous sentir en sécurité. Le grand disparu possédait toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui font les hommes au vrai sens du mot: bonté, dévouement, courage, droiture, intégrité, désintéressement. Et si l'on sait qu'il eut toujours des adversaires politiques, les éloges qu'ont faits de lui les dirigeants du parti conservateurs, à commencer par son chef, M. Arthur Meighen, nous disent assez qu'il n'eut jamais un seul ennemi.

La courte, mais magistrale oraison funèbre que prononça sur son cercueil Son Eminence le Cardinal Villeneuve, aux funérailles de St-Roch, n'est pas non plus de nature à voiler à nos yeux l'énormité de la perte que nous venons de faire.

Nous pourrions écrire et écrire encore sur les mérites du grand disparu dont la nation entière pleure

la mort et nous n'aurions encore fait qu'éfleurer bien imparfaitement le sujet. Nous savons que là-dessus, tous les canadiens pensent comme nous, quelle que soit leur allégeance ou leurs idées politiques.

Comme conclusion, cependant, à ces quelques notes malheureusement trop courtes et surtout trop imparfaites, nous ne croyons mieux faire que de citer les deux derniers paragraphes du magistral article que M. Georges Pelletier a consacré au grand mort, en premier Montréal, dans le Devoir du 26 novembre dernier, c'est-à-dire, au lendemain de son décès.

"Le regret général de cette mort domine et s'impose.

Regret du parti libéral d'avoir perdu un chef tel qu'il n'en eut pas d'autres chez nous depuis Laurier; tel qu'il ne saura, ne pourra guère en avoir un semblable, de longtemps. Les hommes se font trop rares... Perte pour M. King; perte pour ses collègues du ministère; perte pour le prestige même d'un gouvernement qui ne peut jamais être trop fort devant les attaques qui montent et vont redoubler, à l'heure la plus critique de sa vie; perte pour un parti qui aurait dû prévoir que ce jour-là viendrait. On se disait que Lapointe serait, comme le colosse de Rhodes, toujours au poste. On avait oublié, ou l'on ne savait pas que, vers les 1900, Lapointe avait été gravement touché par une mauvaise typhoïde dont il se tira grâce à un médecin éclairé de province, — conservateur, donc adversaire politique de Lapointe, et qui le soigna comme un père, son fils. Aussi Lapointe garda-t-il toujours un très vif attachement à sa mémoire et ne citait-il son nom qu'avec amitié. L'homme politique était plus vigoureux d'apparences que de constitution; vers les 1930 il traversa une grave période de mauvaise santé, dont il sortit lentement. Depuis, les difficultés de plus en plus nombreuses et compliquées de la vie publique contemporaine, la guerre, les soucis de la guerre, et aussi le départ de son seul fils pour l'Europe combattante devaient miner cet homme de cœur. C'était un fond un homme prisant hautement l'amitié et que touchaient un mot, un jugement sévères au point de lui paraître injustes. Le courage morale n'exclut point la sensibilité, la maladie l'aiguise. Joignons ici nos sympathies à celles de son parti, qui ne sut pas toujours tout ce qu'était pour lui Ernest Lapointe. Aussi, devant sa tombe, ses amis répètent, plus encore, chagrins, que déconcertés, le mot d'Henri III devant le cadavre du duc Henri de Guise: "Je ne savais pas qu'il fût si grand".

Regrets pour sa province, sa race et son pays. Regrets qu'il n'ait pu les servir plus longtemps, continuer de se donner aux tâches épuisantes qui l'attendaient, qu'il dut quitter il y a moins d'un mois afin d'avoir le temps de mourir à l'heure fixée par Dieu: mourir de la mort qu'il ne redoutait point, qu'il envisagea, qu'il a noblement vue venir, à laquelle il était préparé, même si elle vint si vite qu'elle surprit ses amis, sans le surprendre, peut-être, lui. Car il devait la sentir en lui depuis un peu de temps. Il est mort en chrétien, en homme de foi confiante, qui, pour avoir bien administré la Justice, savait et comprit que le Souverain Justicier n'est pas seulement un Juge juste; qu'il est aussi et surtout l'Ami qui nous attend au point par où tous nous passons du temps à l'éternité.

F. T.

M. le Dr Duguay et

M. Paul-Em. Harvey

Dans le compte-rendu que nous avons fait de l'incendie de St-Joseph-d'Alma, lors de notre dernière édition, nous avons oublié de mentionner, parmi les sinistrés, les noms de M. le Dr Léo Duguay, dentiste, et celui de M. Paul-Emile Harvey, courtier en assurances.

MM. Duguay et Harvey, qui tous deux avaient leur bureau dans l'édifice de M. Jean-F. Grenon, côté sud de la rue du Sacré-Coeur, ont vu ces bureaux détruits par le feu, entraînant des pertes d'environ \$1500. pour M. Duguay et de \$700. pour M. Harvey.

Dans le moment, M. le Dr Duguay tient son bureau à sa maison privée, coin Collard et Labrecque, et M. Harvey a le sien à l'Hotel-de-Ville.

Au sujet des pionniers d'Alma

Dans le rapport de leur visite de la région, à l'automne de 1893, les inspecteurs Ness, Buchanan et Irving notent ce qui suit au sujet de quelques cultivateurs de Saint-Joseph-d'Alma:

"...Nous avons fait visite à William Larouche qui nous dit être le premier colon de la place, il y vint il y a vingt-trois ans, il n'y avait pas alors de chemin depuis Hébertville; il s'établit sur une terre de quatre cents acres dont il vendit plus tard trois cent pour la somme de \$2200 et bâtit un moulin à farine qui vaut \$3000; il a trois fils dont l'un est sur le lot de cent acres, les deux autres restent avec lui.

"Jean Jean vint ici il y a vingt ans avec \$500. il a pris sept cents acres de terre en bois debout, il a maintenant quatre cents acres défrichés dont la moitié est labourée; il a douze chevaux, vingt-huit vaches, quinze jeunes têtes de bétails et soixante-quinze moutons; la terre vaut \$8000, elle a une belle apparence.

"Thadée Gauthier arriva il y a seize ans avec un cheval et une vache; il a maintenant 550 acres de terre, 75 défrichés dont 50 labourés, deux chevaux et onze vaches, sa terre vaut \$1500.00

"Joseph Lévesque a vendu sa terre au curé, il a, cette année, 56 minots de blé de la semence de deux minots.

"Onésime Tremblay venu il y a vingt-quatre ans, sans argent, s'établit sur 180 acres, dans la forêt; il en a maintenant soixante-dix défrichés sur lesquels 50 labourés, deux chevaux, neuf vaches, il a le meilleur blé qui se soit récolté dans la paroisse et le meilleur labour; il vaut \$1200.00.

"Charles Néron est venu ici il y a vingt-deux ans, lui aussi sans argent, il a pris 225 acres dans la forêt, il en a maintenant cent défrichés, dont soixante-dix labourés, il possède trois chevaux, seize bestiaux dont deux boeufs de trait, sa terre vaut \$2000.00.

"Elisée Labrie, venu ici il y a 25 ans très pauvre, possède cent acres de terre valant \$1200, bonne maison, grange et étable; a fait instruire trois filles au couvent où elles ont obtenu des diplômes d'institutrices; possède 2 chevaux, 4 vaches, plusieurs moutons. Sa grange est bien remplie de bon grain".

D'après ces informations, les pionniers d'Alma plus haut mentionnés seraient arrivés: Elisée Labrie en 1868. Onésime Tremblay en 1869. William Larouche en 1870. Charles Néron en 1871. Jean Jean en 1873. Thadée Gauthier en 1877.

Nous savons par ailleurs qu'Elisée Labrie fut le premier à s'installer après Damase Boulanger. Il aurait bâti une petite maison sur l'île dans l'été de 1863. Dans l'automne de 1867 serait arrivé Elisée Desbiens avec sa famille, et dans le cours de 1868 plusieurs, entre autres: Fabien Perron, Alexis et William Tremblay; tous colons sur l'île d'Alma. L'Onésime Tremblay dont il est question dans le rapport serait-il un frère de ces derniers?

William Larouche dit lui-même être monté à Alma au mois d'avril 1870 et y avoir amené sa famille au mois d'août. Il est donc le premier colon du rang VII, mais ne serait pas "le premier de la place", comme dit le rapport.

Monsieur Jean Jean dit: "La paroisse a été ouverte par Richard Néron et Louison Larouche en 1871. Je suis arrivé à Alma, moi aussi, cette année-là avec ma famille de 15 enfants". Richard Néron serait-il celui qu'on appelle Charles dans le rapport, ou l'un de ses frères?

Nous recevrons avec reconnaissance toutes les explications qu'on voudrait bien nous donner sur les questions que soulèvent ces remarques.

La Société Historique du Saguenay. Au Séminaire de Chicoutimi.

En voyage

Mme Adélar Morin et sa fille Mlle Anette Morin, sont revenue ce matin d'un voyage à Montréal où elles ont visité des parents et des amis.

COMITE DE RECUPERATION A SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Pour se conformer à une demande du Ministre des Services Nationaux de Guerre, les autorités de notre ville ont formé un comité pour la récupération des déchets — dont voici la composition:

Président: Son Hon. le maire Jos. Collard;
Vice-prés.: M. Jos. Fillion, M.A.L.
Vice-prés.: M. le Dr Léo Duguay;

Présidents honoraires: M. l'abbé Ludger Gauthier, le R. F. Victor-Léon, directeur du Collège de St-Joseph-d'Alma et la Rév. Soeur Supérieure du Couvent de N.-D.-du-Bon-Conseil, de St-Joseph-d'Alma.

Directeurs: MM. les échevins Isidore Barrette, Joseph-Ls Tremblay, Richard Aubut, Roméo Blouin, Marcellin Gauthier, Omer Beslisle, Alirédise Harvey et Philippe Bouchard, M.M. Edmond Lavoie, Dr Antonio Auger, Fortunat Tremblay, Théodule Tremblay, J.-V. Tremblay, Dollard Bergeron, Henri-Louis Harvey, G.-A. Gaumartin, Gérard

Sénéchal, Léopold Bourget, Dr J.-A. Bergeron et tous les présidents de chaque société locale.

Le bureau de direction donnera au public au fur et à mesure les directives nécessaires et la manière de procéder dans la récupération et l'emmagasinage des déchets dont le besoin se fait sentir si pressant pour alimenter nos différents services de guerre. On sait que ce Comité est chargé de recueillir chiffons, papiers, os, métaux, journaux, revues, etc.

Les recettes provenant de la vente de ces rebuts devront être remises aux Dames de la Croix Rouge de St-Josph-d'Alma et le bénéfice attribué aux différentes oeuvres de guerre.

Le Comité espère que le public fera bon accueil à ses recommandations et participera ainsi à abattre Hitler et ses co-assassins en mettant tout à contribution pour assurer la victoire de nos vaillantes armées.

Cercle des Fermières de St-Jos.-d'Alma

Assemblée régulière du mois de novembre.

Assemblée régulière du mois de novembre

- 1—Lecture du procès-verbal. Appel des membres, lesquelles étaient au nombre de 43.
 - 2—Remarques de madame la Présidente.
 - 3—Inscription des commandes de filasse.
 - 4—Causerie de M. l'abbé Hormidas Coudé, notre aumônier, sur l'Art Domestique.
 - 5—Remerciements de Mme la Présidente.
 - 6—Rapport de M. l'agronome Caouette sur la Fédération des Cercles de Fermières.
 - 7—Remerciements de Mme la Présidente.
 - 8—Démonstration de travaux domestiques.
 - 9—Récréation.
 - 10—Mme Edgar Ouellet donne une paire de bas pour être tirée au profit du Cercle. Mme Thomas-Louis Ouellet en est l'heureuse gagnante.
- Le tout finit par un lunch, lequel a été fort goûté.
Mme E. SIMARD, secrétaire.

ENCOURAGEZ VOTRE JOURNAL LOCAL

Avis AUX BÛCHERONS

La Compagnie Consolidated Paper, de Port-Alfred, P. Q., ayant augmenté ses contrats sur les rivières suivantes: Rivière-à-Mars, La Cruche et Lac Ha! Ha!, de ce fait, il est décidé que le bûchage se fera tout l'hiver dans ces endroits.

Pour ceux que cela intéresse, veuillez vous adresser, pour informations, aux bureaux de John Murdock, à Port-Alfred et Chicoutimi.

Naissance à St-Joseph-d'Alma

Jeudi, le 4 décembre 1941, est née Marie-Agathe-Nicole, enfant de M. et Mme Elphège Gagnon (Marie-Laure Tremblay). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Albert Fortin, de St-Gédéon, oncle et tante de l'enfant. C'est M. l'abbé Lorenzo Larouche, aumônier des Syndicats Catholiques, qui a procédé au baptême.

Mlle Mariette Gagnon portait sa soeur sur les Fonds Baptismaux.

Nos sincères félicitations.

DONNEZ-NOUS UN NOUVEL ABONNÉ

PERDU

Une boîte en carton blanc contenant une couverture en laine bleue et un chandail blanc a été perdu lors du feu de St-Joseph-d'Alma. Prière de remettre au bureau du "Lac-St-Jean".

Buvez ORANGE KIST
FAIT AVEC LE VRAI JUS D'ORANGE
5¢
RAFRACHISSANT

Embouteillé par les Liqueurs Saguenay, Limitée CHICOUTIMI